



**FOREZ\_EST**  
communauté  
de communes



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



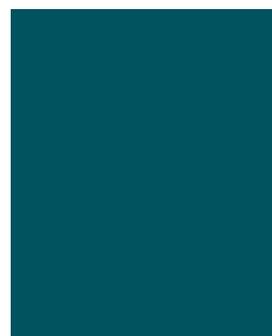
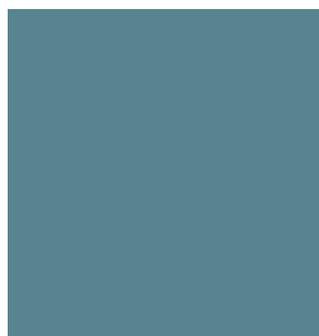
Plus fort



Plus solidaire



Plus attractif



# SOMMAIRE



- Édito .....p. 3
- Le territoire de Forez-Est.....p. 4
- Les compétences .....p. 6
- L'organisation politique.....p. 7
- Les élus .....p. 8
- Faire fonctionner Forez-Est.....p 10

## LES FINANCES DE FOREZ-EST

**p.16**

## DYNAMISER L'ÉCONOMIE DE FOREZ-EST

**p.20**

## FOREZ-EST AU SERVICE DE LA POPULATION

**p.28**

## BIEN GRANDIR À FOREZ-EST

**p.32**

## AMÉNAGER LE TERRITOIRE DE FOREZ-EST

**p.36**

## PRÉSERVER LE TERRITOIRE DE FOREZ-EST

**p.42**

- L'entretien du patrimoine et des espaces verts de Forez-Est .....p. 48
- Les équipements de la communauté de communes.....p. 50

*Directeur de publication : Pierre VERICEL  
Crédits photos : Forez-Est, Office de tourisme de Forez-Est, Freepick, Pixabay  
Conception et réalisation : services de la CCFE*



**Pierre VERICEL**  
**Président de la Communauté de Communes**  
**de Forez-Est**



Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous transmettre ce rapport d'activité de l'année 2022. Le rapport d'activité dresse, chaque année, un état des lieux des actions conduites par l'intercommunalité.

Il permet de mettre en perspective les objectifs attendus aux regards des réalisations et des résultats des politiques publiques lancées par la Communauté de Communes de Forez-Est (CCFE). 2022 aura été une année marquante avec le départ de Jean-Pierre TAITE suite à son élection à la haute fonction de Député pour laquelle je le félicite. L'exécutif, faiblement renouvelé, a continué de s'approprier les thématiques portées par la CCFE et chaque Vice-président se saisit de ses sujets au quotidien.

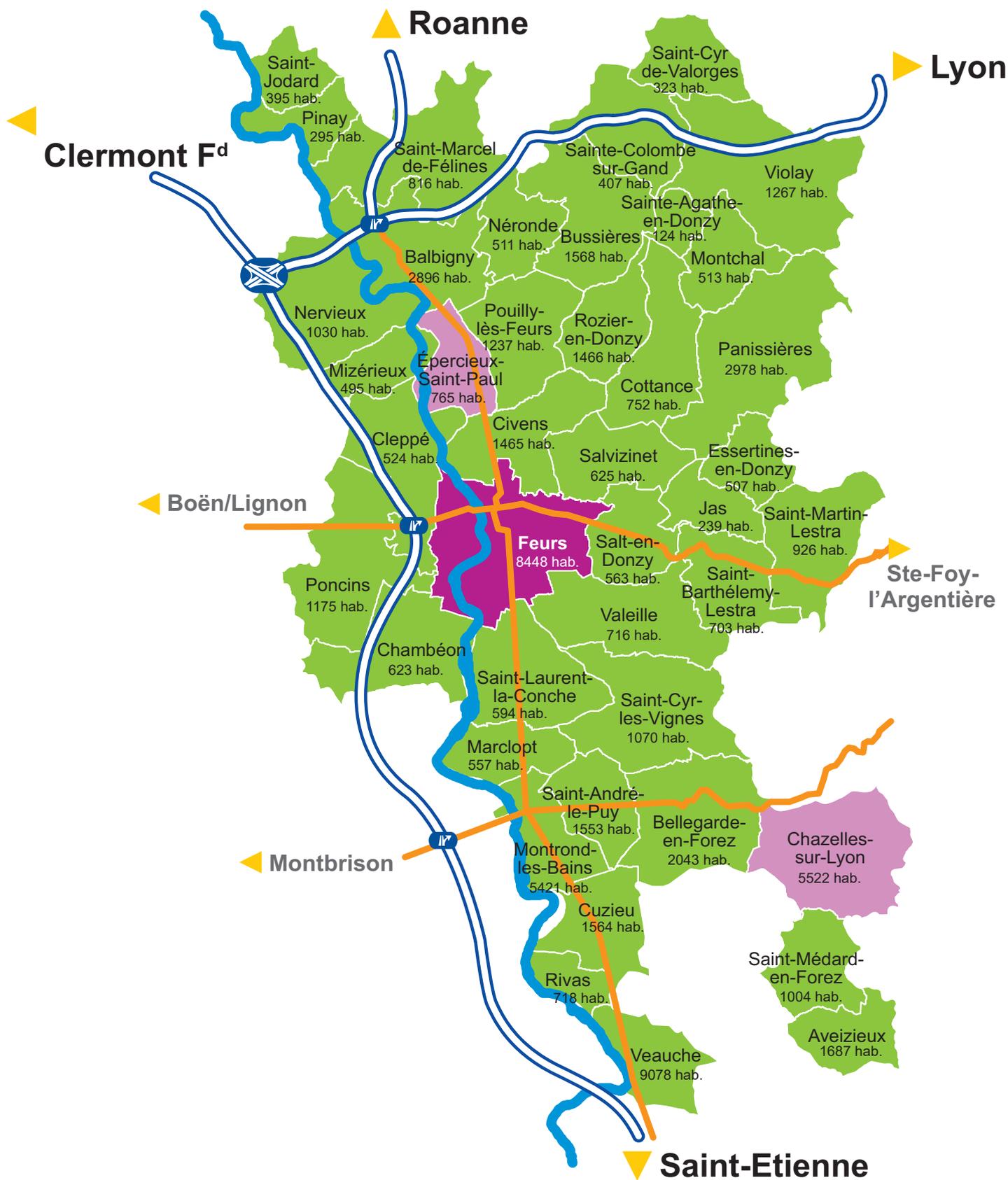
En 2022, nous avons poursuivi la stratégie du territoire au service du « bien vivre ». Cette dernière s'articule autour des principes d'éco-responsabilité, de co-construction et de démarches participatives. Cette stratégie du « bien vivre » repose tout d'abord sur une politique sociale adaptée à nos besoins. Pour cela, nous avons travaillé sur un Contrat Territorial Global toute l'année 2022 pour une signature début 2023, qui nous permettra de déployer des moyens nouveaux au service des différents publics.

L'attractivité économique, l'innovation et un tourisme durable sont incontournables pour soutenir les implantations d'entreprises, les porteurs de projets et les commerces. Renforcer l'attractivité de territoire mais également la place de la citoyenneté, sont essentiels et impliquent le développement de démarches participatives. Aussi, deux espaces France Services ont ouvert leurs portes en 2022. Ces lieux apporteront des services de proximité structurant pour l'ensemble de la population de notre territoire. La stratégie culturelle et patrimoniale a continué au bénéfice des jeunes et des moins jeunes. Ce levier puissant, créateur de lien social et de richesses, met en valeur l'identité de notre territoire et favorise son développement.

Les stratégies de l'habitat, de la mobilité et de l'aménagement du territoire sont également des points centraux dans ce contexte, qui ne sont pas sans lien avec la transition écologique. En 2023, nous continuerons le déploiement de ce projet de territoire. Ces différentes ambitions nécessitent de disposer de moyens adaptés, bien calibrés, pour porter nos différentes politiques publiques. Ce projet de territoire répond à des enjeux essentiels et doit contribuer à améliorer notre attractivité, le bien vivre ensemble, et s'inscrit dans une logique de préservation de notre environnement si précieux et remarquable.

**Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport riche de nos compétences.**

42  
communes



# LE TERRITOIRE DE FOREZ-EST

Forez-Est est un territoire à caractère mixte urbain-rural regroupant 42 communes entre Auvergne et Rhône-Alpes. Sa position stratégique, moins d'une heure de Saint-Etienne et de Clermont-Ferrand et une heure de Lyon, offre à ses habitants une qualité de vie exceptionnelle.



**65 163**  
habitants

(population totale au 01/01/2022)



**115,1**  
habitants par km<sup>2</sup>



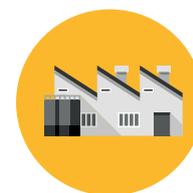
**55 302**  
hectares



**2,27**  
personnes/ménage



**27 028**  
actifs  
résidents sur Forez-Est



**4 908**  
établissements  
(au 31 décembre 2020, activités  
marchandes hors agriculture)



**20 836**  
emplois



**72%**  
des emplois sont situés dans  
les 6 centralités

(Feurs, Veauche, Chazelles-sur-Lyon, Montrond-les-Bains,  
Panissières et Balbigny)

# LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

### ■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités  
Politique locale du commerce  
Promotion du tourisme

### ■ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :

- Schéma de cohérence territoriale
- Plan local d'urbanisme
- Document d'urbanisme

### ■ GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

### ■ AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aménagement, entretien et gestion

### ■ DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

Collecte et traitement

## COMPÉTENCES FACULTATIVES

### ■ ENVIRONNEMENT

Protection et mise en valeur

### ■ EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS d'intérêt communautaire

Construction, entretien, fonctionnement

### ■ ACTIONS SOCIALES d'intérêt communautaire en faveur des personnes en recherche d'emploi ou encore en faveur de la petite enfance et de la jeunesse

### ■ VOIRIE d'intérêt communautaire

Création, aménagement et entretien

### ■ MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

Création et gestion

### ■ POLITIQUE DU LOGEMENT et du cadre de vie

## AUTRES COMPÉTENCES

### ■ TIC, THD, développement du numérique

### ■ Création et gestion de Crématorium

### ■ Soutien financier et/ou technique aux porteurs de projets d'intérêt communautaire dans les domaines de l'emploi/la formation/l'insertion/la santé/le social/la culture et le sport

### ■ Promotion et valorisation du territoire de Forez-Est à travers les médias

### ■ Prestations de service et délégation de maîtrise d'ouvrage, opérations sous mandat

### ■ Transport/mobilité : études, aménagement, gestion des embranchements ferrés liés à l'activité économique et d'intérêt communautaire, création et entretien de pôles multimodaux, participation à des études de transport à la demande et de création de service de cars, valorisation de l'accès aux gares existantes

### ■ Aménagement et gestion de l' "Éco-hameau des collines" à Cottance

### ■ Aménagement et gestion de la zone d'aménagement concerté mixte des Murons 2 à Veauche

# L'ORGANISATION POLITIQUE

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est composé de 71 conseillers communautaires représentant les 42 communes. Il se réunit environ 7 fois par an. Le conseil communautaire est l'organe délibérant de la communauté de communes. Il est chargé de gérer par ses délibérations les affaires de l'intercommunalité dans la limite de ses compétences.

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau se compose de 16 membres : le Président et 15 Vice-Présidents. Il se réunit environ toutes les 2 semaines.

Le bureau assiste le Président dans ses fonctions, examine les projets de délibérations devant être soumis au vote du conseil communautaire.

## CONSEIL DES MAIRES

Il est composé du Président, des membres du bureau et de chaque maire des 42 communes membres qui se réunit au minimum 6 fois par an. Le conseil des Maires est un lieu d'échanges pour impulser et coordonner la coopération entre communes sur des compétences non communautaires : mutualisation, entraide technique sur certains dossiers. C'est une instance de concertation qui a un rôle consultatif.

## 15 COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions comprennent au maximum 25 membres désignés au sein du conseil communautaire et des 42 conseils municipaux membres de Forez-Est.

Elles sont chargées d'étudier les dossiers de leur compétence et préparer les délibérations et décisions qui seront soumises au conseil communautaire. Elles émettent un avis consultatif ou formulent des propositions.

- Ressources humaines : pilotée par Simone COUBLE
- Finances - comptabilité : pilotée par Didier BERNE
- Aménagement du territoire : pilotée par Gérard DUBOIS
- Économie – Agriculture et commerces : pilotée par Christian DENIS et Jacques DE LEMPS
- Mobilités – transports : pilotée par Gérard DUBOIS
- Environnement : pilotée par Gilles DUPIN
- Eau – assainissement et GEMAPI : pilotée par Véronique CHAVEROT
- Sport – culture et événementiel : pilotée par Gérard MONCELON et Jacques DE LEMPS
- Infrastructure – Travaux et voirie : pilotée par Sébastien DESHAYES et Robert FLAMAND
- Petite enfance, Enfance, Jeunesse : pilotée par Jacques LAFFONT
- Tourisme : pilotée par Christian MOLLARD
- Communication – NTIC : pilotée par Christophe GUILLARME
- Emploi – Social et Santé : pilotée par Gérard MONCELON
- Mutualisation / Politiques contractuelles : pilotée par Marianne DARFEUILLE
- Déchets : pilotée par Georges ROCHETTE

# LES ÉLUS

## ORGANISATION DES ÉLECTIONS DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19/07/2022 :

Suite à l'élection de Jean-Pierre TAITE en tant que Député de la Loire et dans le cadre de la loi sur le non cumul des mandats, la Communauté de Communes de Forez-Est (CCFE) a procédé à l'élection d'un nouveau Président, Pierre VERICEL, et de nouveaux vice-présidents. Marianne DARFEUILLE, devenue Maire de Feurs et Vice-Présidente en charge de la mutualisation et de la contractualisation, est remplacée par Mathieu MOURAGNE en tant que conseiller communautaire. Quant à Jacques LAFFONT il devient Vice-Président en charge de la petite enfance, Didier BERNE change de délégation et prend en charge les finances ainsi que Véronique CHAVEROT, nommée Vice-Présidente en charge de l'eau, de l'assainissement et de la GEMAPI. Suite à la démission de Marie-Anne MALECOT, Thomas CHABANNES est le nouveau conseiller communautaire pour la commune de Montrond-les-Bains.

## LES MEMBRES DU BUREAU



Pierre VERICEL

Président  
Maire de Chazelles-sur-Lyon



1<sup>er</sup> Vice-Président  
Didier BERNE  
Finances  
Maire de Rozier-en-Donzy



2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Gérard DUBOIS  
Aménagement du territoire  
Urbanisme Habitat - Mobilité  
Maire de Veauche



3<sup>ème</sup> Vice-Président  
Christian DENIS  
Économie - Agriculture  
Maire de Montchal



4<sup>ème</sup> Vice-Président  
Gilles DUPIN  
Environnement -  
Développement durable  
Maire de Balbigny



5<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Simone COUBLE  
Ressources Humaines  
Maire de Cleppé



6<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Véronique CHAVEROT  
Eau - Assainissement  
GEMAPI  
Maire de Violay



7<sup>ème</sup> Vice-Président  
Gérard MONCELON  
Santé social, insertion,  
PLIE - Sport  
Maire de Néronde



8<sup>ème</sup> Vice-Président  
Georges ROCHETTE  
Gestion des Déchets  
Adjoint au maire de  
Montrond-les-Bains



9<sup>ème</sup> Vice-Président  
Sébastien DESHAYES  
Aménagement zones  
économiques  
Infrastructure routière  
Maire de  
Saint-Médard-en-Forez



10<sup>ème</sup> Vice-Président  
Robert FLAMAND  
Bâtiment - Patrimoine  
Maire de Valeille



11<sup>ème</sup> Vice-Président  
Christian MOLLARD  
Tourisme - EPIC  
Maire de Panisnières



12<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Marianne DARFEUILLE  
Mutualisation  
Contractualisation  
Maire de Feurs



13<sup>ème</sup> Vice-Président  
Jacques LAFFONT  
Petite enfance  
Enfance - Jeunesse  
Maire de Bellegarde-en-Forez



14<sup>ème</sup> Vice-Président  
Christophe GUILLARME  
Communication - Nouvelles  
technologies - Informatique  
Maire de Civens



15<sup>ème</sup> Vice-Président  
Jacques DE LEMPS  
Commerce - Événementiel  
Culture  
Maire de Cottance



# FAIRE FONCTIONNER FOREZ-EST

## LA DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale a poursuivi ses missions de :

- Gestion de l'agenda du Président et du Directeur Général des Services.

- Préparation, organisation et suivi des instances communautaires (conseils, bureaux) et conseils des maires.

- Organisation des réunions de secrétaires de mairie/DGS pour transmettre les informations auprès des 42 communes.

- Interface entre les services de l'État et de la Communauté de Communes de Forez-Est.

- Au 1<sup>er</sup> juillet, entrée en vigueur et mise en application de la réforme des règles de publicité et de conservation des actes pris, par les collectivités.

La liste des délibérations remplace le compte-rendu des séances pour assurer une diffusion rapide de l'information auprès du public et des conseillers municipaux, sur l'activité de l'organe délibérant.



**8** conseils  
communautaires

**220** délibérations du  
conseil communautaire

**18** bureaux  
communautaires

**18** délibérations de  
bureau

**244** décisions

**8** conseils des maires

**4** réunions d'information  
des secrétaires de mairie/  
DGS

## COVID-19

Prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022. Ceci implique des dispositions particulières pour la tenue des réunions des conseils communautaires :

- Possibilité de réunir l'organe délibérant en tout lieu, sans public ou avec un nombre limité, par visioconférence ou téléconférence.

- Bénéficier d'un quorum au tiers des membres présents et à un membre de détenir deux pouvoirs.

En 2022, 5 conseils communautaires ont été organisés dans ces conditions.

## GUERRE EN UKRAINE

Le 24 février, l'Ukraine est en proie à l'invasion des troupes russes. Sur la plaine du Forez des bénévoles, aidés d'élus et de partenaires économiques, ont créé une association Solidarité Ukraine Plaine du Forez.

Diverses opérations humanitaires sont prévues : convois pour apporter des dons matériels, accueil des familles dans des logements...

La Communauté de Communes de Forez-Est est intervenue en versant une subvention exceptionnelle correspondant à 50 centimes par habitant du territoire Forez-Est.

## CONTRÔLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Le 11 octobre 2022, la Chambre Régionale des Comptes Auvergne-Rhône-Alpes a notifié à la Communauté de Communes de Forez-Est un contrôle effectué par Messieurs Jean-Baptiste MOUTON et Yann PAVIC.

Le 10 novembre, une rencontre entre les deux magistrats et le Président de la communauté de communes, les Vice-Présidents aux finances et à l'économie et le Directeur Général des Services, a eu lieu afin d'expliquer la procédure. Ce contrôle a ciblé les finances, les ressources humaines ainsi que notre politique de développement économique.

De nombreux échanges ont eu lieu jusqu'à la fin de l'année 2022. Le rapport d'observations définitives sera présenté au Conseil Communautaire au second semestre 2023.

## MUTUALISATION AVEC LES COMMUNES

- **Fourniture de papier A4 et A3**

15 communes intéressées

- **Location d'un broyeur**

6 communes utilisatrices

- **Location d'un radar**

4 communes utilisatrices sur 18 semaines

- **Prêt d'un kit routier de prévention**

2 communes utilisatrices

- **Mise en place d'un Système**

d'Information Géographique (page 12)

- **Audit informatique sur la cybersécurité**



## PETITES VILLES DE DEMAIN

Depuis janvier 2021, la communauté de communes s'est engagée dans le dispositif "Petites Villes de Demain", qui vise à soutenir en ingénierie, les communes lauréates du programme (Feurs, Panissières, Chazelles-sur-Lyon, Balbigny) afin de les aider à accroître leur attractivité.

Pour ce faire, une étude globale de revitalisation des centres-villes a été portée par la communauté de communes en octobre 2022, afin de définir un plan guide et d'approfondir les projets des communes pour les 10 ans à venir. Cette étude traite plusieurs thématiques en lien avec le projet de territoire et le CRTE (contrat de relance et de transition écologique), tel que :

- L'aménagement de l'espace public
- L'habitat
- Le commerce
- La mobilité
- Le patrimoine
- Le tourisme

Le coût global de cette étude est de 159 050 €, subventionnée à hauteur de 80% avec la participation de la Banque de Territoire (30%) et l'Agence Nationale de l'Habitat (50%).

Suite à ce travail, la communauté de communes, les 4 communes Petites Villes de Demain, et l'Etat signeront en 2023, l'ORT (Outils de Revitalisation des Territoires).

**20 %** CCFE ◊ 31 810 €

**50 %** ANAH ◊ 79 525 €

**30 %** Département ◊ 47 715 €

**159 050 €**

## COMMANDE PUBLIQUE

### AFFAIRES JURIDIQUES & SERVICE ACHATS

#### AFFAIRES JURIDIQUES

Il s'agit des marchés publics ou accords-cadres qui ont fait l'objet d'une mise en ligne sur la plateforme du profil acheteur.

#### 7 marchés publics de services ont été conclus :

- Transports scolaires à destination des piscines Forez Aquatic et Nautiform (groupement de commandes)
- Prestations de surveillance et de gardiennage de la piscine
- Réalisation de documents imprimés
- Etude globale revitalisation Petites Villes de Demain
- Prestations d'infogérance du système d'information de la Communauté de Communes de Forez-Est
- Prestations de ménage et de nettoyage de vitres
- Etude pré-opérationnelle d'aménagement d'un réseau cyclable communautaire

#### 3 marchés publics de fournitures courantes ont été conclus :

- Fourniture de repas à la crèche Forez Enchanté à Feurs
- Fourniture de produits, consommables et produits d'entretien et d'hygiène (groupement de commandes)
- Fourniture et maintenance d'équipements de collecte des déchets

#### 5 marchés publics de travaux ont été conclus :

- Réfection de la Rue Charles de Gaulle à Marclopt
- Aménagement de la gare de Montrond-les-Bains et ses abords
- Réfection de la voirie des zones d'activités
- Relance espaces verts Aménagement de la gare de Montrond-les-Bains et ses abords
- Aménagement du futur siège de la Communauté de Communes de Forez-Est

Aucun contentieux à déclarer en 2022.

#### LE SERVICE ACHAT A PROCÉDÉ À :

**80** négociations dans le cadre de la procédure sans publicité ni mise en concurrence (marchés inférieurs à 40 000€ HT) : économies réalisées : 163 344.39 €

**25** entretiens de négociations pour 12 marchés publics dans le cadre de la procédure adaptée ou formalisée (marchés supérieurs à 40 000€ HT)

**257 745,81 €** d'économies réalisées

## INFORMATIQUE

L'année 2022 a été très marquée par la cybersécurité :

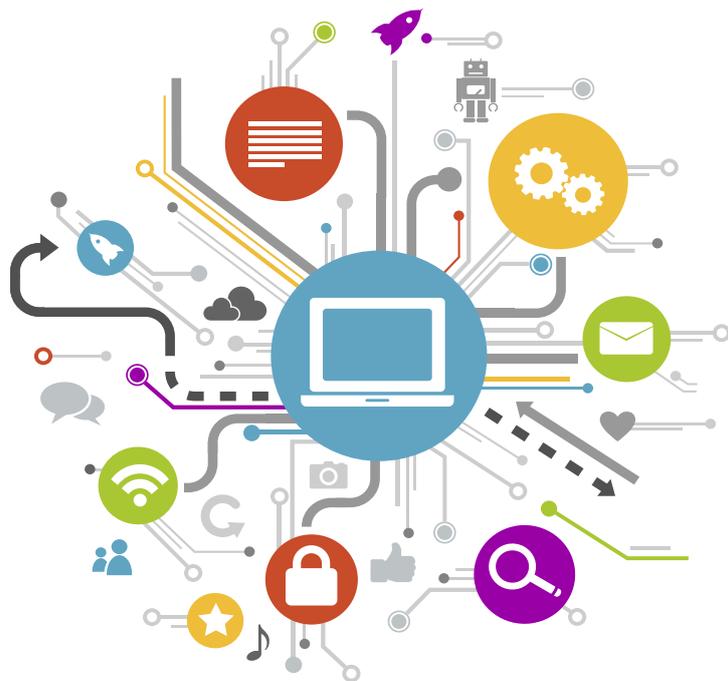
- Un audit sécurité, porté par l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), a été réalisé durant 2 mois, sur le Système d'Information (SI) de la Communauté de Communes de Forez-Est. A terme, un plan de remédiation sur 3 ans a été préconisé et les premières actions ont été menées.

- Après avoir organisé une journée « forum cybersécurité » à destination des 42 communes du territoire, la Communauté de Communes de Forez-Est leur a offert un audit système afin de les aider à identifier les actions urgentes à mener.

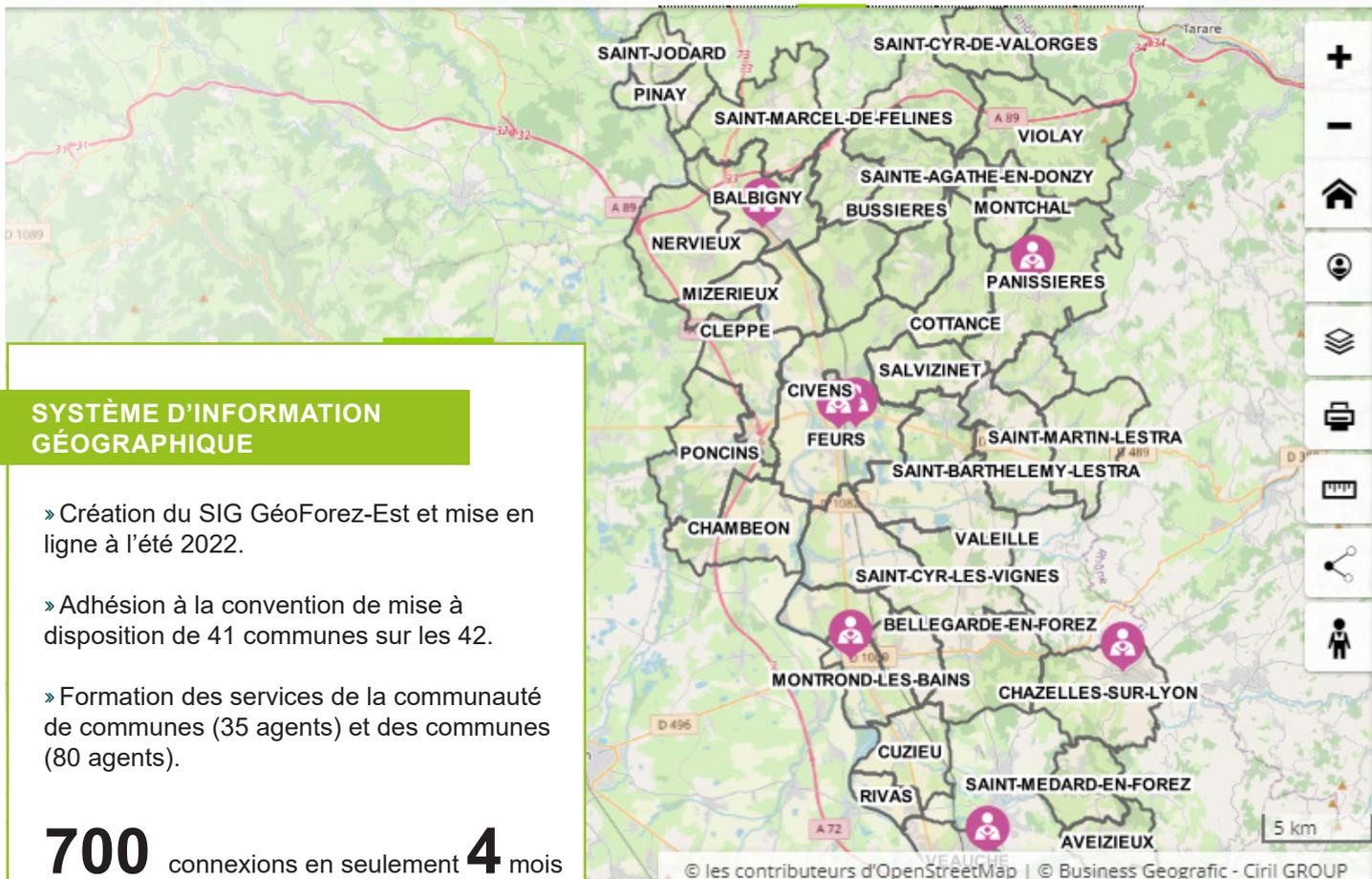
- Le logiciel de gestion financière a été remplacé et harmonisé avec celui des ressources humaines afin d'avoir une gestion plus fine des budgets par les services concernés.

- Un conseiller numérique a été équipé d'une mallette de 8 ordinateurs portables, pour animer des ateliers itinérants d'initiation au numérique pour le public, dans les communes du territoire.

- Assistance pour l'EPIC Tourisme de Forez-Est dans la mise à niveau du système d'information de ses différents sites : prise en charge de leur téléphonie fixe, modification de leur accès Internet et passage à Microsoft 365.



Rechercher une adresse



## SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

» Création du SIG GéoForez-Est et mise en ligne à l'été 2022.

» Adhésion à la convention de mise à disposition de 41 communes sur les 42.

» Formation des services de la communauté de communes (35 agents) et des communes (80 agents).

**700** connexions en seulement **4** mois

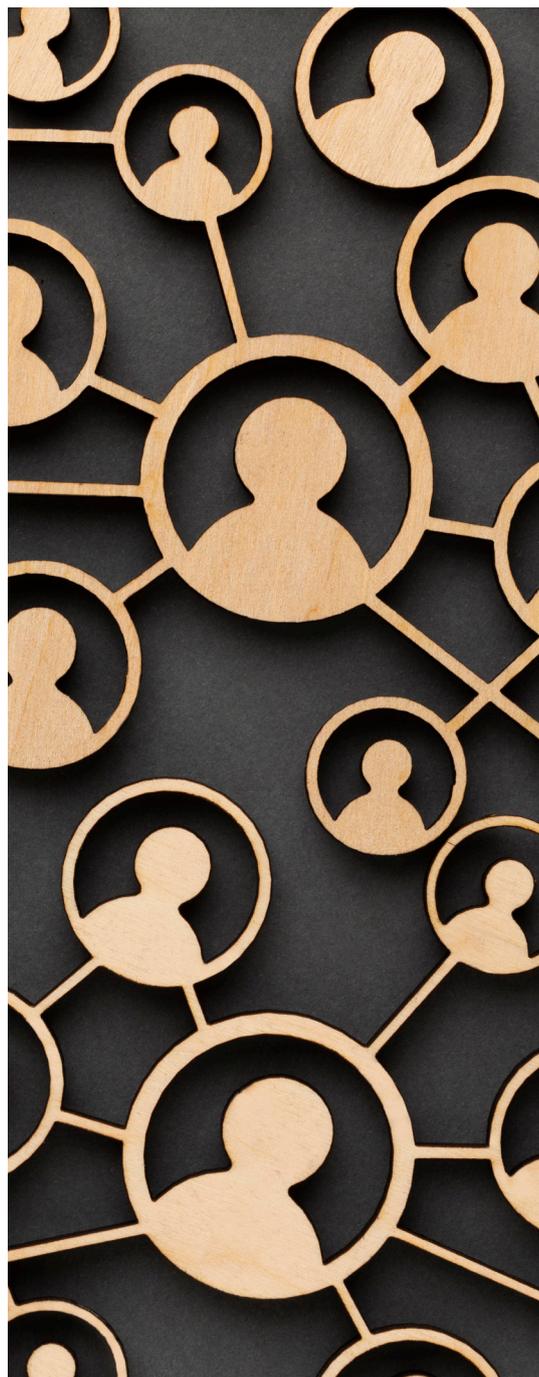
## RESSOURCES HUMAINES

L'année 2022 s'est traduite par des mesures en faveur de la recherche du bien-être et de la fidélisation des agents, tout en gardant le souci d'efficacité et de service à l'utilisateur :

- Concrétisation de la démarche « Qualité de Vie au Travail » avec mise en place d'un plan d'actions, validé à l'automne 2022.
- Engagement d'une démarche sur la prévention des risques psychosociaux induit par le télétravail, qui a fait l'objet d'un encadrement et d'un subventionnement du Fonds National de Subvention (Caisse des Dépôts).
- Généralisation du télétravail au 1<sup>er</sup> janvier 2022, toujours animé par une démarche de développement durable, d'amélioration de la qualité de vie des agents et de prévention des risques professionnels. Un assouplissement expérimental a par ailleurs été mis en place depuis avril 2022, permettant du télétravail jusqu'à 2 jours par semaine.
- Instauration de formations « Eco-conduite » en cohérence avec le projet de territoire.
- Mise en place de « Permanences RH » sur les sites de la Communauté de Communes de Forez-Est dans un souci de proximité entre les services.
- Poursuite de la digitalisation de procédures RH avec la dématérialisation des titres restaurants au 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- Amélioration du régime indemnitaire et de l'action sociale dans un souci d'attractivité et de fidélisation, au 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- Volonté d'impulser une dynamique sur l'apprentissage, permettant la transmission de savoir-faire et la création d'un vivier de personnes qualifiées, se traduisant par l'arrivée de deux apprentis en 2022 au service crèche et au service environnement.
- Politique d'accueil de jeunes dans le cadre de fin d'étude.
- 2022 a aussi été marquée par l'organisation des Elections Professionnelles le 8 décembre 2022.

**2022 a permis également le recrutement de nouvelles compétences pour répondre aux besoins des politiques publiques de Forez-Est, et notamment :**

- Un nouveau technicien chargé des systèmes d'information dans un contexte où la sécurité informatique est au cœur des préoccupations
- Deux nouveaux accueillants numériques dans le cadre de l'ouverture d'un 3<sup>ème</sup> France Services en novembre 2022, sur les communes de Balbigny et Panissières
- Un Chargé de mission « Programme Alimentaire Territorial » dans le cadre de l'appel à projet national « Programme National pour l'Alimentation »
- Un manager de commerce en lien avec le dispositif « Petites Villes de Demain » à destination des communes de Balbigny, Chazelles/Lyon, Panissières, Montrond-les-Bains et Veauche.



202

agents au 31/12/22

(hors congés parentaux et disponibilités et hors contrats aidés et saisonniers)

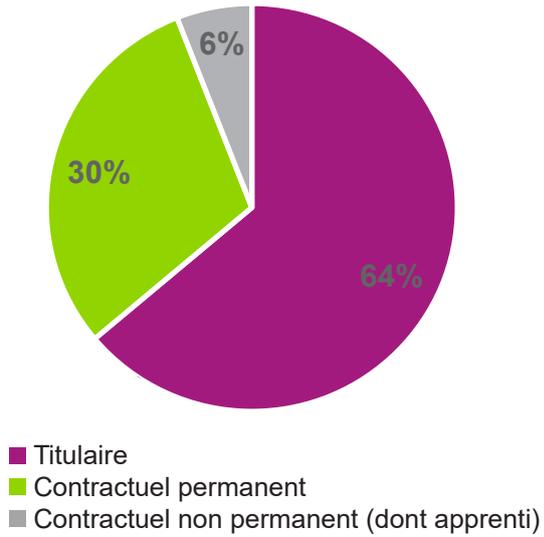


176.64

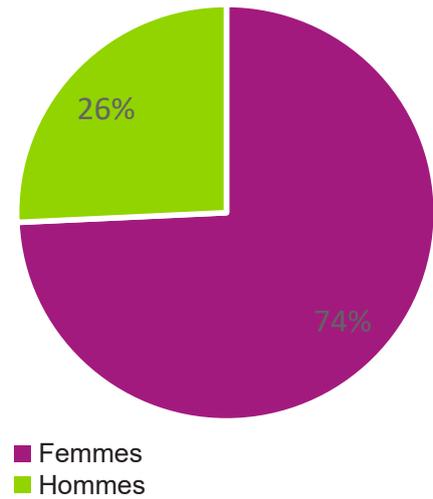
agents en

Équivalent Temps Plein (ETP)

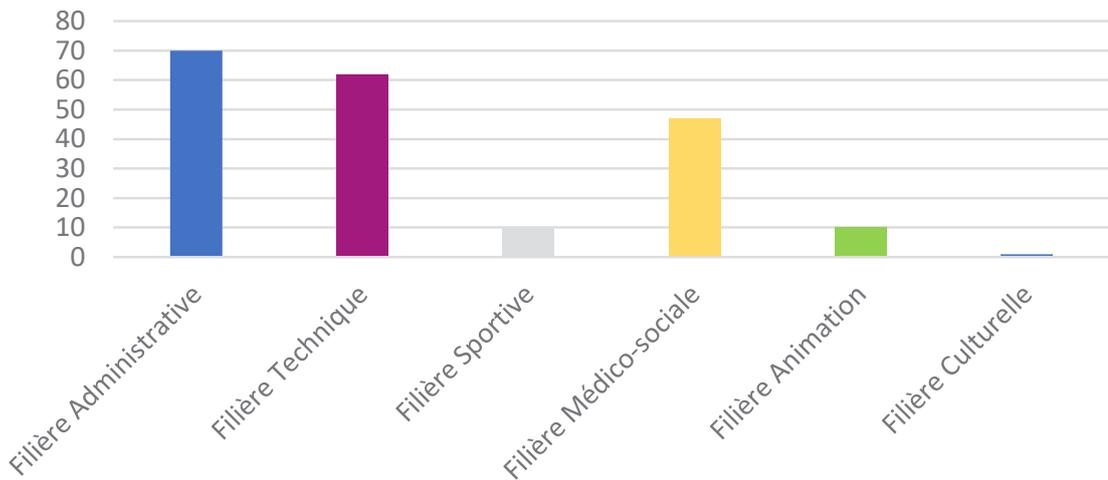
### RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR STATUT



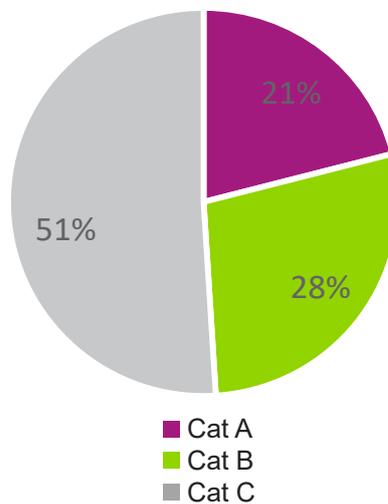
### RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR GENRE



### RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR FILIÈRE

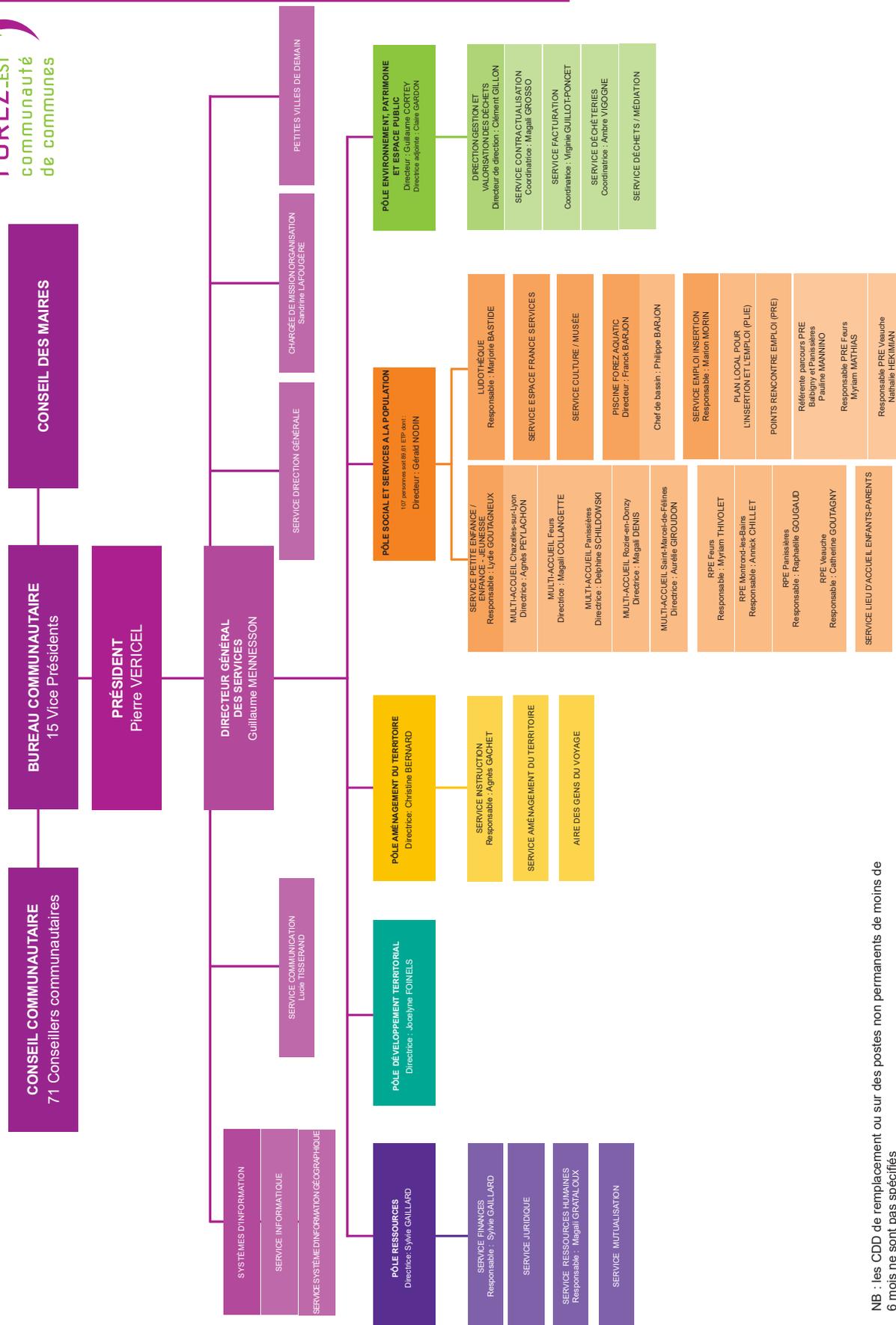


### RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE



Évolution significative de la répartition par catégorie hiérarchique suite au passage en catégorie B des Auxiliaires de Puériculture

# ORGANIGRAMME DES SERVICES AU 31/12/2022



NB : les CDD de remplacement ou sur des postes non permanents de moins de 6 mois ne sont pas spécifiés

# LES FINANCES DE FOREZ-EST

L'année 2022 a vu un relatif retour à la normale de la situation sanitaire et la fin des mesures de soutien financier précédemment mises en œuvre par la collectivité en direction des entreprises.

Sur le plan fiscal, l'exercice n'a été marqué par aucun changement majeur depuis la suppression de la taxe d'habitation et la refonte de la fiscalité locale de 2021. Cette dernière n'a, à ce jour, eu aucun impact négatif sur les finances de la collectivité compte-tenu des mécanismes de compensation mis en œuvre parallèlement par l'État.

Cette année 2022 a permis de poser les bases de changement, dont les effets ne se feront véritablement sentir qu'à compter des exercices 2023. Le plus important d'entre eux est la mise en œuvre de la Redevance d'Enlèvement des Ordures

Ménagères (REOM) comme mode unique de financement de la compétence déchets. Sur un plan plus technique, 2022 aura également vu le déploiement de nouveaux logiciels de gestion financière et de facturation de la REOM, en prévision de leur entrée en service au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les finances de la Communauté de Communes de Forez-Est restent dans une situation très saine à l'issue de l'exercice 2022, grâce notamment au dynamisme de son territoire qu'il convient de préserver et de continuer à encourager.

La bonne santé financière de la collectivité ne saurait néanmoins la dispenser de faire preuve de vigilance et de prudence dans ses choix des prochaines années.



**18**

**budgets**

1 principal et 17 budgets annexes



**39 159 K€**

**Dépenses de l'année  
budget principal**



**40 674 K€**

**Recettes de l'année  
budget principal**



**7 708 K€**

**Capacité  
d'autofinancement brute**



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement - Recettes

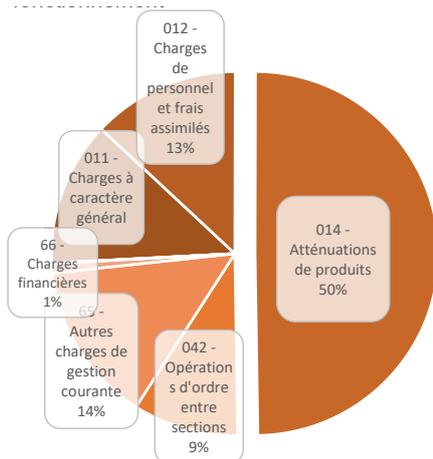
Chapitre	CA 2021	CA 2022
- Atténuations de charges	136 360,64	117 656,51
- Opérations d'ordre entre sections	60 749,24	63 060,02
Produits des services, du domaine	417 323,41	682 997,38
Impôts et taxes	26 631 747,88	28 332 323,74
Dotations, subventions et participations	7 295 345,27	7 517 797,80
Autres produits de gestion courante	110 399,76	78 387,05
Produits financiers	-	-
Produits exceptionnels	141 857,92	100 593,72
- Résultat de fonctionnement reporté	6 524 567,27	9 065 295,14
<b>Total recettes :</b>	<b>41 318 351,39</b>	<b>45 958 111,36</b>

Fonctionnement - Dépenses

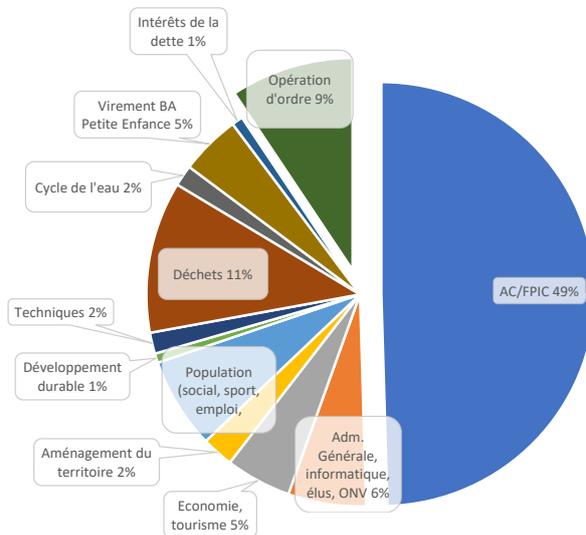
Chapitre	CA 2021	CA 2022
- Charges à caractère général	3 957 395,55	4 123 436,16
- Charges de personnel et frais assimilés	3 790 128,71	4 183 719,44
- Atténuations de produits	15 748 647,66	15 966 554,16
- Dépenses imprévues	-	-
- Opérations d'ordre entre sections	3 675 245,81	2 991 990,66
Autres charges de gestion courante	4 518 368,95	4 567 138,33
Charges financières	291 903,12	269 040,01
Charges exceptionnelles	278 802,82	11 619,65
- Virement à la sect. d'investissement	-	-
<b>Total dépenses :</b>	<b>32 268 492,62</b>	<b>32 113 498,41</b>

\*CA : Compte Administratif

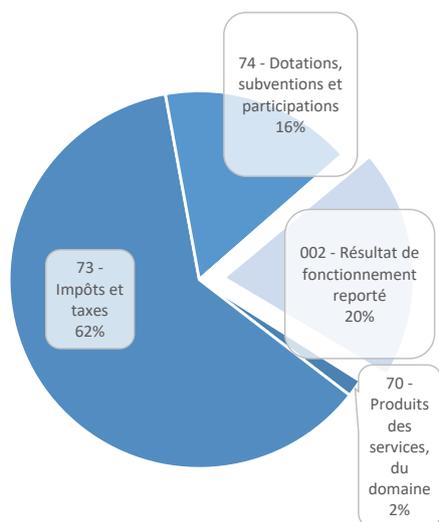
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - CA



RÉPARTITION DES DÉPENSES 2022 DU BUDGET GÉNÉRAL PAR POLITIQUE PUBLIQUE :



RECETTES DE FONCTIONNEMENT - CA





## SECTION D'INVESTISSEMENT

### Investissement - Recettes

Chapitre	CA 2021	CA 2022
001 - Solde d'exécution reporté	4 141 596,65	3 585 685,07
021 - Virement de la sect. de fonctionnement	-	-
024 - Produits de cessions	-	-
040 - Opérations d'ordre entre sections	3 675 245,81	2 991 990,66
041 - Opérations patrimoniales	-	57 653,73
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 477 024,55	204 199,33
13 - Subventions d'investissement	169 564,40	229 668,60
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	-
204 - Subventions d'équipement versées	1 000,00	-
21 - Immobilisations corporelles	3 261,80	338,54
23 - Immobilisations en cours	18 499,70	18 000,10
27 - Autres immobilisations financières	821 271,58	280 111,62
458203 - Opérations patrimoniales	-	-

**Total recettes (A) : 10 307 464,49      7 367 647,65**

### Investissement - Dépenses

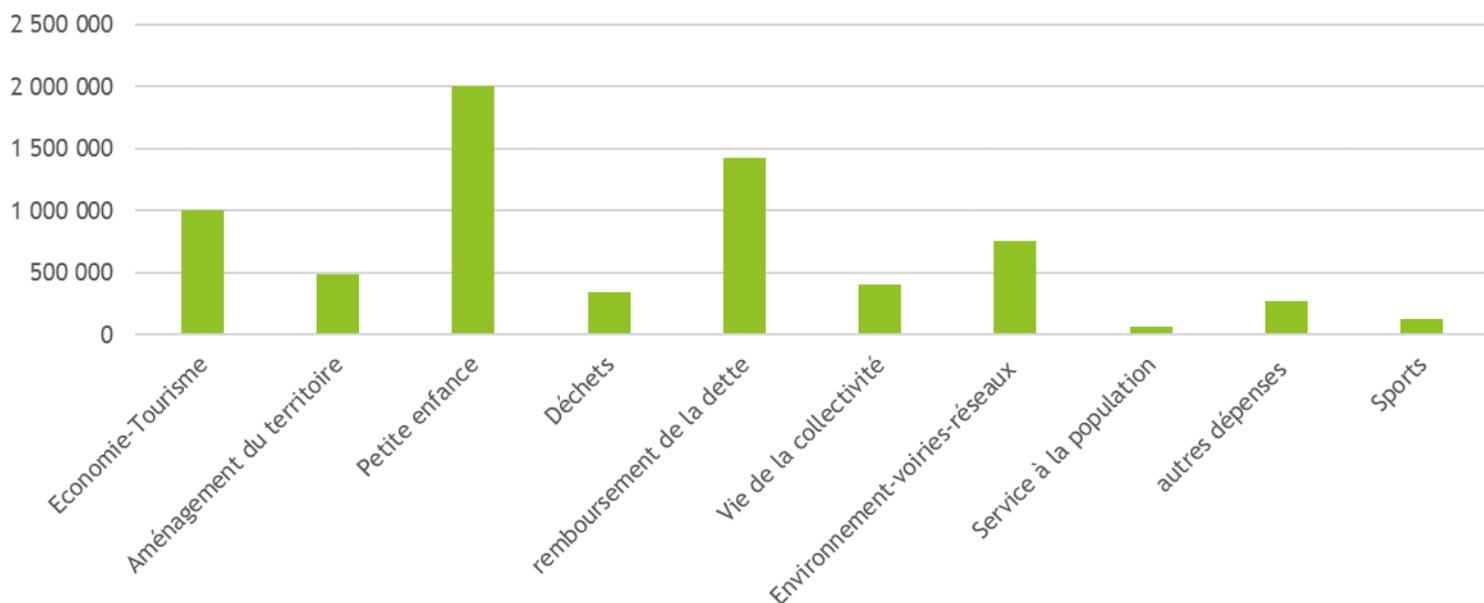
Chapitre	CA 2021	CA 2022
001 - Solde d'exécution reporté	-	-
020 - Dépenses imprévues ( investissement )	-	-
040 - Opérations d'ordre entre sections	60 749,24	63 060,02
041 - Opérations patrimoniales	-	57 653,73
10 - Dotations, fonds divers et réserves	42 258,11	8 652,77
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 397 836,04	1 420 857,26
20 - Immobilisations incorporelles	81 289,34	303 683,90
204 - Subventions d'équipement versées	433 543,35	2 683 430,88
21 - Immobilisations corporelles	4 406 427,44	1 252 182,79
23 - Immobilisations en cours	218 343,10	235 076,32
26 - Participations et créances rattachées à de	-	-
27 - Autres immobilisations financières	81 332,80	740 000,00
458203 - Opérations patrimoniales	-	281 351,00

**Total dépenses (B) : 6 721 779,42      7 045 948,67**

**Résultat d'investissement (A-B) : 3 585 685,07      321 698,98**

### Dépenses d'investissement CA 2022 - Budget Général et Petite enfance (en milliers d'€)

#### Répartition par secteurs d'activité



## SOUTIEN AUX COMMUNES

La Communauté de Communes de Forez-Est reverse une large part de ses ressources à ses communes membres, essentiellement sous la forme d'une attribution de compensation qui a représenté un montant total de

15 655 826 € en 2022, soit environ 53,8 % de ses dépenses réelles de fonctionnement.

Ces reversements sont complétés par une prise en charge intégrale du FPIC dont sont redevables la totalité des communes, mais aussi par la gratuité du service d'instruction des autorisations d'urbanisme mis à leur disposition. L'ensemble des retours aux communes s'est ainsi élevé à 16 130 540 € en 2022.



## RÉSULTATS TOUS BUDGETS

Budget CCFE	Résultat 2022		
	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Principal CCFE	13 844 612,95 €	321 698,98 €	14 166 311,93 €
Petite enfance	0,00 €	632 712,63 €	632 712,63 €
OM CCFE	899 659,01 €	154 921,45 €	1 054 580,46 €
FF Assainissement	54 648,81 €	-29 522,35 €	25 126,46 €
FF Zones économiques	109 955,25 €	-128 806,58 €	-18 851,33 €
CM t croix rampeau (éco hameau)	0,15 €	-109 666,63 €	-109 666,48 €
CM Zones d'Activités	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CM FADEL	201 444,90 €	-117 044,76 €	84 400,14 €
PSG ZA Bellegarde	89 641,44 €	0,00 €	89 641,44 €
PSG ZA veauche - les loges	94 012,00 €	0,00 €	94 012,00 €
PSG PLIE	127 137,65 €	3 612,00 €	130 749,65 €
FL résidence d'entreprise	77 973,80 €	6 894,98 €	84 868,78 €
FL immobilier d'entreprises	286 231,09 €	-20 324,53 €	265 906,56 €
FL ZE Montfuron	0,00 €	-40 682,54 €	-40 682,54 €
SAMRO (Immo d'entreprises)	3 228,60 €	-433 902,32 €	-430 673,72 €
ZA Gagères Violay	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ZA Pré coton Pouilly	0,00 €	990,00 €	990,00 €
ZA les longues Nervieux	6 020,17 €	0,00 €	6 020,17 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 794 565,82 €</b>	<b>240 880,33 €</b>	

# DYNAMISER L'ÉCONOMIE DE FOREZ-EST



La Communauté de Communes Forez-Est, depuis sa création en 2017, a souhaité inscrire le développement économique au cœur de ses engagements.

Chantier prioritaire inscrit dans le projet de territoire approuvé en 2019, la communauté de communes, pour cette année 2022, a souhaité ainsi poursuivre son engagement pour accompagner l'ensemble des entreprises locales dans leurs projets de développement et ainsi soutenir les entrepreneurs dans leurs projets d'implantation.

Avec la présence de 4 908 établissements générant 20 836 emplois, Forez-Est est un territoire dynamique.

Pour 2022, les entreprises de Forez -Est sont en bonne santé : près de 83 % des entreprises de la zone d'emploi de la plaine du Forez (source note tableau trimestriel octobre 2022 observatoire de l'économie EPURES) sont en situation financière équilibrée et satisfaisante, 15 % en situation vulnérable et 5% en difficulté.

Le taux de chômage de notre secteur est faible : 5,2% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022

# FOREZ-EST TERRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES



## OFFRE FONCIÈRE

ZA Vorzines Bellegarde-en-Forez

Avec la loi climat et résilience promulguée en août 2021 et dans un contexte national de zéro artificialisation nette, le Schéma d'Accueil Economique (SAE) de Forez-Est a pour ambition de répondre aux besoins des entreprises en foncier et en immobilier et ainsi garantir la pérennité des investissements et l'attractivité des sites.

2022 a été consacrée à définir une stratégie de mise à disposition du foncier économique à court, moyen et long terme en structurant, différenciant et qualifiant l'offre d'accueil économique de notre territoire.

Le Schéma d'Accueil Economique (SAE) et ses 10 fiches actions ont été approuvés au bureau communautaire du 5 octobre 2022. Ainsi, il va permettre à la communauté de communes de disposer d'une feuille de route pour planifier et encadrer les grandes orientations de développement et d'aménagement de l'offre foncière et de l'immobilier d'entreprise sur notre territoire.

**Le stock foncier des espaces économiques gérés par notre communauté de communes au 31 décembre 2022 :**

Nombre de ZA	Surface totale	Surface utile/cessible
38	415.23 ha	287.12 ha

Surface occupée (y compris option)	Disponibilité immédiate	Réserve foncière
226.95 ha	3.86 ha	50.57 ha



A noter que 51 ha de réserves foncières concernent principalement deux projets de zones d'activités stratégiques : le projet Éco-parc de Balbigny (30 ha à proximité de l'A89) et le projet de ZAC des Murons 2 à Veauche (17 ha)



**1,8 ha**  
**de terrains vendus**  
**soit 477 222 €**

Avec un taux de remplissage de plus de 93.5%, il reste à la Communauté de Communes de Forez-Est peu de terrains viabilisés disponibles à la vente (3.86 ha).



**38**  
**zones d'activités**  
**économiques**

à aménager, gérer et viabiliser



**33**  
**commerces aidés**  
**soit 55 923 € d'aides**  
(aide investissement aux commerces)

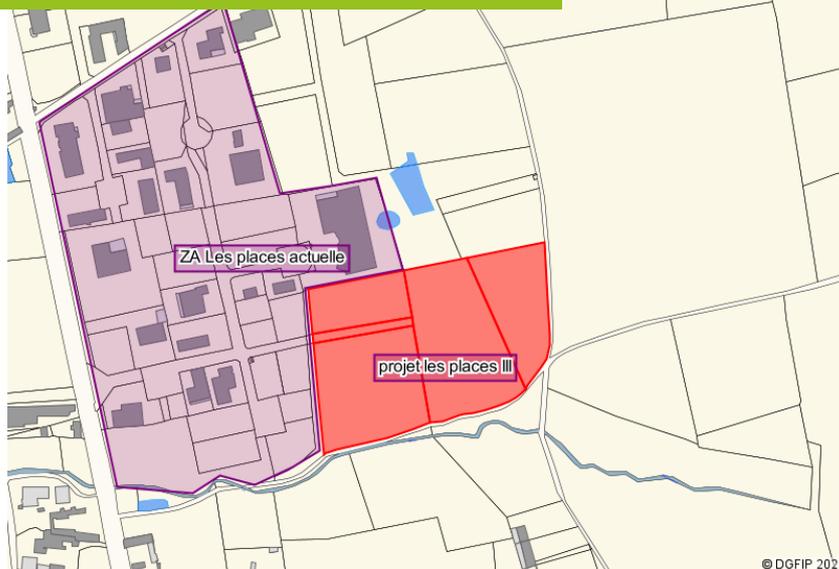


**60**  
**prospects**  
**accompagnés**  
en recherche de foncier ou de bâtiments

## LANCEMENT DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ZA DES PLACES III À CIVENS

Acquisition des terrains en avril, auprès de l'indivision Macaire de 1,4 ha pour un montant total de 101 283 €.

Lancement des études de sol et choix du prestataire Alidade pour mener les prestations d'études pour un montant total de 14 480 €.



## FINALISATION DES TRAVAUX ZA L'ETANG, À MARCLOPT

### RUE CHARLES DE GAULLE



AVANT



APRÈS

En juin et juillet 2022, des travaux ont été réalisés dans la ZA de l'Etang, à Marclopt sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes de Forez-Est. Pour permettre l'implantation de nouvelles activités économiques, le terrain que possède Forez-Est entre la RD 1082 et l'entreprise Mach 1 a été viabilisé. En parallèle, la voie Charles de Gaulle et les abords de l'entreprise Loire Equipement ont été rénovés.

## TRAVAUX DE VOIRIE DES ZA – PROGRAMME 2022



ZA les Prairies à Veauche

### o Plus de 500 000 € engagés

- **Travaux terminés**
  - ZA Chanasson Est (Epercieux) : 12 489.12€ HT
  - ZA Les Prairies (Veauche) : 10 981.10€ HT
  - **Travaux suspendus**
  - ZA Plancieux (Montrond) : 302 271.94 € HT
- Effrondement d'égouts, modification du projet à la demande des usagers de la zone

## VEAUCHE : PROJET D'AMÉNAGEMENT

### DE LA ZAC DES MURONS II



Le bureau d'études Soberco Environnement a actualisé les inventaires faune et flore (63 espèces protégées animales) et a proposé le dimensionnement des mesures de compensations in situ et ex situ.

Réunion d'information et de sensibilisation avec les agriculteurs le 4 octobre 2022 pour rechercher les mesures de compensations ex-situ liées au milieu agricole (présence seulement de 7 agriculteurs).

L'équipe retenue de maîtrise d'œuvre urbaine Lieux Fauves / Graphyte / SEPT / Elcimaï Environnement a travaillé sur la définition d'un plan guide d'aménagement en respectant 3 grands enjeux :

1°- **Ecologique** : préserver au maximum les espaces à enjeux écologiques sensibles.

2°- **Urbain** : désenclaver la zone artisanale existante et apaiser le tissu résidentiel limitrophe par une déconnexion viaire entre le nord et le sud de la ZAC.

3°- **Economique** : optimiser le réseau viaire en proposant un fonctionnement de la ZAC selon deux espaces (nord et sud) en intégrant les problématiques foncières.

Etat existant	Surfaces impactées par le projet	Compensation recherchée	Compensation in-situ	Compensation ex-situ recherchées
Sensibilité forte : 13 ha	2 ha	1:3 à 1:5 -> 6 à 10 ha	0 ha	6 à 10 ha
Sensibilité moyenne : 6 ha	6 ha	1:2 -> 12 ha	3,6 ha	8,4 ha
Sensibilité faible : 11 ha	11 ha	1:1 -> 11 ha	1 ha	10 ha
<b>TOTAL : 30 ha</b>	<b>19 ha</b>	<b>29 à 33 ha</b>	<b>5 ha</b>	<b>24 à 28 ha</b>



Le scénario d'aménagement retenu par le comité de pilotage du 12 octobre 2022 permet une économie de 25 % d'usage du sol au profit des espaces naturels et agricoles.

ZAC Murons II : Plan guide optimisé 2022 (LIEUX-FAUVES)

- o Au nord : Artisanat 2 ha
- o Logements : 2 ha
- o Cœur vert : 9 ha
- o Sud Industrie : 10 ha



**669 442 €** consacrés aux travaux de viabilisation de la tranche II dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le concessionnaire d'aménagement Novim.

En juillet 2022 : IRIS (entreprise de luxe) s'installe sur un terrain de 1,1 ha

20 364 m<sup>2</sup> sont vendus à ORA 7 (reconditionnement de véhicules d'occasion)

38 890 m<sup>2</sup> en compromis de vente pour l'installation de Mach 1 (fabrication de composants de roues pour les cycles)

fin 2022 : reste à commercialiser 29 655 m<sup>2</sup> sur 10 ha cessibles.

# ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES LOCALES DANS LEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

## ACCOMPAGNEMENTS FINANCIERS DES TPE

## PLATEFORME DE MICRO CRÉDIT PROFESSIONNEL

- Prêt d'honneur création/reprise d'entreprises (jusqu'à 16K € sur 6 ans)
- Prêt d'honneur spécifique développement CCFE (jusqu'à 8000 € sur 4 ans)
- Prêt d'honneur agricole (enveloppe régionale pour les personnes non éligibles à la Dotation Jeunes Agriculteurs)

Attribution par la Communauté de Communes de Forez-Est (CCFE) d'une dotation à Initiative Loire de 35 000 € pour 2022.

Un partenariat levier pour aider les entreprises dans leur plan de financement via l'octroi de prêt d'honneur à taux zéro par Initiative Loire.



## AIDE COMMERCE À L'INVESTISSEMENT



Forez-Est poursuit son soutien auprès des commerces locaux en gérant un dispositif d'aide financière à l'investissement depuis 2018.

Attribution d'une enveloppe annuelle de 80 000 €

En 2022 : 33 dossiers de commerces validés soit 55 923 € d'aides votées par Forez-Est, autant par les communes.

**66** porteurs de projets accueillis

**39** projets présentés en comités 2022

**34** entreprises de Communauté de Communes de Forez-Est (CCFE) financées (21 en création, 11 en reprise, 6 en croissance)

**376 500 €** d'aides engagées au total permettant de lever 2,9 millions d'euros auprès des établissements bancaires (soit un effet levier de près de 7,9)

## ACCOMPAGNEMENT DES CENTRALITÉS ET DE LEUR TISSU COMMERCIAL



Lancement d'une mission de manager de commerce sur les centralités de la Communauté de Communes de Forez-Est en lien avec le programme Petites Villes de Demain (PVD) :

- Définition d'un programme d'actions par centralité
- Suivi des études flash Shop'in
- Recensement des locaux vacants et commerces à reprendre
- Mise en place de guichets commerce dans les centralités

# LE TOURISME

## UNE THÉMATIQUE D'EXCELLENCE



o Trois projets d'aires de camping-cars communales soutenues financièrement par Forez-Est ouvriront en 2023.

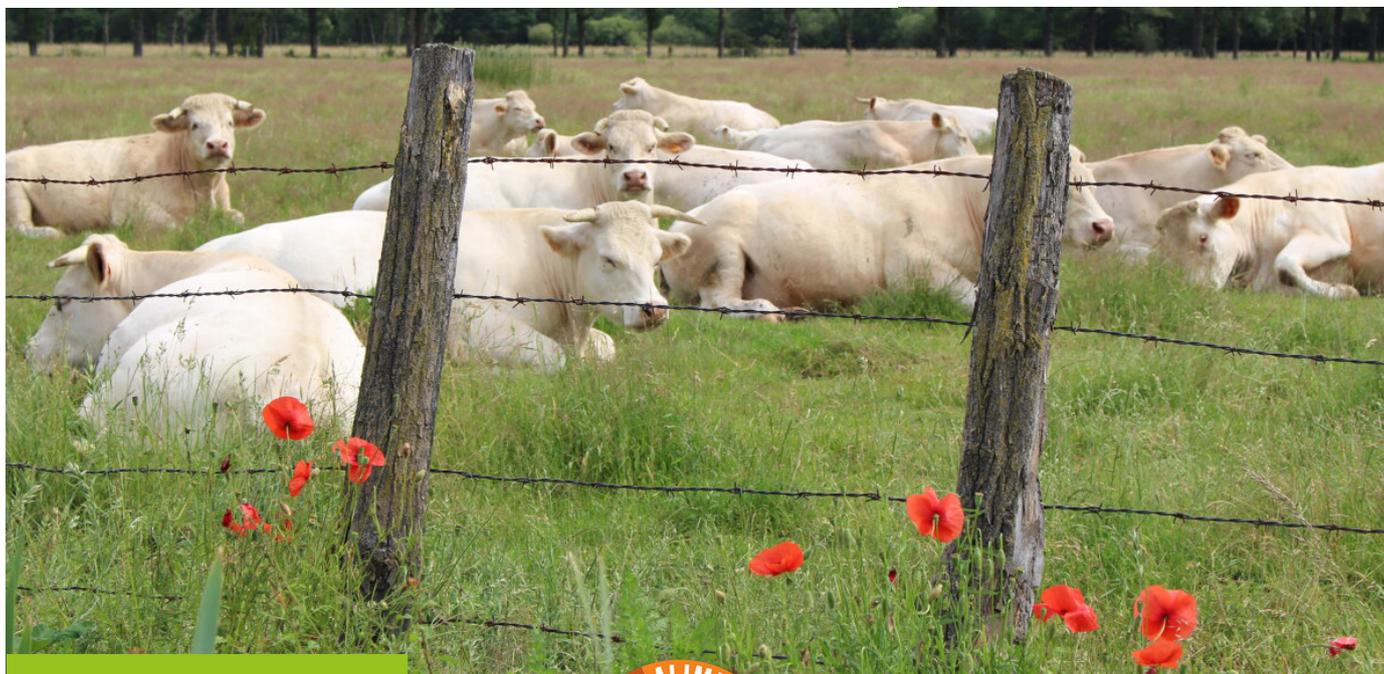
o Diffusion et déclinaison de la marque "Rendez-vous en Forez" sur supports photos, vidéos et brochures, présentoirs pour prestataires touristiques.

o Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Territoire Région Pleine Nature

o Lancement état des lieux touristiques des bords de Loire



# SOUTENIR LE MONDE AGRICOLE



PROJET ALIMENTAIRE

TERRITORIAL (PAT)

Inquiète du faible renouvellement de la génération agricole (moins 26% entre 2010 et 2020) et de l'impact climatique du secteur agricole sur son territoire, la Communauté de Communes de Forez-Est s'est engagée dans la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en ce début d'année 2022.

L'objectif est de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.



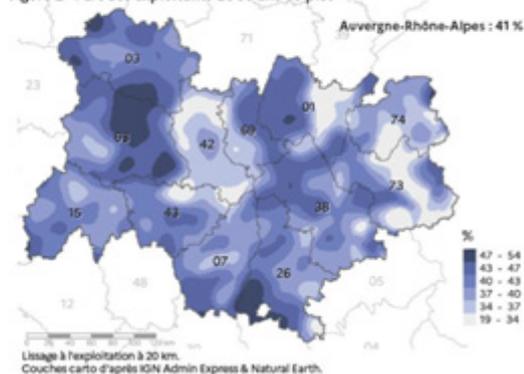
ETUDE

TRANSMISSION ET REPRISE AGRICOLE

La Chambre d'agriculture a été missionnée par la Communauté de Communes de Forez-Est pour mener une étude sur la transmission/reprise agricole sur une période de 18 mois, qui a été lancée en mai 2022. Quatre réunions intercommunales ont eu lieu (Panissières, Balbigny, Feurs, Bellegarde-en-Forez) : Au total, **43 participants et 178 cédants identifiés**.

## Part des exploitants de 55 ans ou plus

Figure 2 - Part des exploitants de 55 ans ou plus



# FOREZ-EST

## AU SERVICE DE LA POPULATION



### COHÉSION SOCIALE

### ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS POUR TOUS

La Communauté de Communes de Forez-Est porte des actions à travers son projet de territoire, afin de garantir et de préserver l'accès de tous, aux services publics.

Cela passe par une réponse adaptée au défi de la fracture numérique, notamment par le déploiement de France Services et à celui de la désertification médicale, par des Maisons de santé pluri-disciplinaires.

Ces dispositifs visent à assurer cette cohésion sociale et l'accès équitable de tous aux services publics sur le territoire.

L'action de la communauté de communes, en matière de cohésion sociale, s'illustre enfin par une réponse de proximité aux problématiques liées à l'emploi et à la formation, à travers les Points Rencontre Emploi.



**938**

**accueillies**

dans le cadre de l'accueil tout public des Points Rencontre Emploi (PRE) de la Communauté de Communes de Forez-Est.



**6 730**

**personnes**

**accompagnées**

au sein de France Services, au total (26,5 par jour en moyenne)



**550**

**usagers**

accompagnés sur 85 ateliers et événements numériques



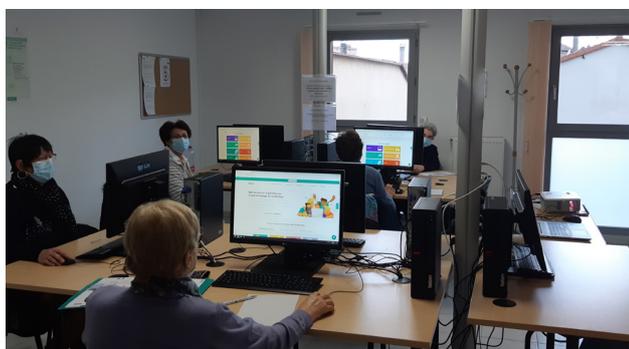
## MAISONS DE SANTÉ

Les Maisons de santé luttent contre la désertification médicale, en permettant à l'usager d'avoir accès à des professionnels de santé pluri-disciplinaires, sur le même lieu.

La Communauté de Communes de Forez-Est a mis en place un fonds de concours permettant aux communes qui en remplissent les conditions, de bénéficier d'un soutien financier dans la réalisation de leur projet.

En 2022, la maison de santé pluri-professionnelle de Feurs a ouvert au public, dans le quartier Faubourg Saint-Antoine, en septembre. La commune de Feurs a bénéficié d'un soutien de la communauté de communes à hauteur de 100 000 €.

2022 a également vu le lancement de la rénovation de la gare de Balbigny afin d'en faire une maison de santé pluri-professionnelle pour accueillir une large palette de professionnels de santé : médecins généralistes, infirmières, ostéopathe, psychomotricien, psychologue... La commune de Balbigny a également bénéficié d'un fonds de concours de 100 000 €.



**100%** des personnes interrogées recommandent France services

**96.6%** de taux de satisfaction des usagers accueillis à l'espace France Services à Chazelles-sur-Lyon en 2022

## POINT RENCONTRE EMPLOI

Les quatre lieux d'accueil tout public du territoire (Balbigny, Feurs, Panissières et Veauche), ont organisé plusieurs ateliers collectifs en direction du public (autour de thématiques diverses : numérique, Pôle Emploi, intérim, ...).

Le forum de l'emploi, qui a eu lieu à Balbigny, a accueilli 115 personnes en recherche d'emploi. 44 stands étaient présents dont 36 employeurs et 8 partenaires.

Environ 200 postes ont été proposés.

Accueil tout public	Balbigny	Feurs	Panissières	Veauche
EMPLOYEURS REÇUS ET RENSEIGNÉS	8	3	5	4
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	72	176	28	18
CV, LETTRE DE MOTIVATION	22	58	8	8
DÉMARCHE PÔLE EMPLOI	68	173	13	24
RECHERCHE OFFRE, FORMATION OU CANDIDATURES	28	31	12	33
RENSEIGNEMENT, RDV, LIEN PARTENAIRES	45	59	22	20
<b>TOTAL FRÉQUENTATION</b>	<b>243</b>	<b>500</b>	<b>88</b>	<b>107</b>

## PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

En 2022 le PLIE du Forez a accompagné 419 personnes et a obtenu un taux de sorties positives de 47,4%.

Pour la Communauté de Communes de Forez-Est :

o **250 personnes accompagnées** habitent sur le territoire de la Communauté de Communes de Forez-Est (117 hommes soit 46,8% et 133 femmes soit 53,2%).

o 85 personnes sont entrées sur le dispositif en 2022.

o 73 personnes sont sorties en 2022, **dont 34 sorties positives (soit 46,6%)**.

## FRANCE SERVICES

### ET ATELIERS NUMÉRIQUES

Après deux années de fonctionnement du premier espace France Services, et le constat d'une forte demande de la population, la communauté de communes, avec l'appui de l'État et des communes, a décidé de renforcer cette offre de services sur son territoire en 2022 avec l'ouverture de trois nouveaux sites : Veauche en janvier, Balbigny et Panissières en novembre. Ce maillage devrait être complété d'ici fin 2023 avec une ouverture à Feurs.

Principaux partenaires concernés : l'assurance retraite 39 %, impôts 19 %, ANTS 17 %, CPAM 11.5 %, CAF 9 %.

Depuis le recrutement fin 2021 d'un conseiller numérique, ce dernier a pu développer une offre de services à la demande des mairies, avec des ateliers et événements divers en 2022 (bases de l'ordinateur, recherche internet, boîte mail, cyber sécurité, festival culture et numérique...).

# SPORT, CULTURE, LOISIRS AU PLUS PRÈS DES USAGERS



La démarche en matière culturelle et de loisirs portée par la Communauté de Communes de Forez-Est relève de la logique du "aller vers" : s'adapter à l'utilisateur, à ses besoins, au plus près des territoires.

C'est le sens de la ludothèque itinérante, qui sillonne le territoire, mais aussi l'objet de la politique culturelle que mène la communauté de communes, à travers la mise en place et la coordination de projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), la gestion et la coordination du site de La Chapellerie, la participation à des dispositifs

multi-partenariaux (Pays d'Arts et d'Histoire, Terre de Tisseurs), le suivi du soutien aux associations culturelles (dossiers de subvention, soutien technique), ou encore la facilitation de la mise en réseau des acteurs culturels du territoire.

L'utilisateur est également au centre de l'attention à la piscine Forez Aquatic, située à Feurs, notamment avec l'accueil des scolaires tout au long de l'année pour l'apprentissage de la natation, mais également avec celui du nageur, régulier ou occasionnel.



**86 520**

**personnes ont fréquenté la piscine**  
dont 30 071 entrées scolaires



**1 840**

**personnes ont participé**  
d'une façon ou d'une autre à un projet d'éducation artistique et culturelle en 2022



**149**

**animations de la ludothèque sur tout le territoire**  
(dont 96 dans les structures petite enfance)



## CULTURE

Dans le cadre de la Convention Territoriale de Développement de l'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) signée avec l'Etat, la Région, le Département et la Caf de la Loire, la Communauté de Communes de Forez-Est développe des actions dans les différents champs artistiques et culturels.

Pendant l'année scolaire 2021-2022, 60 élèves de CM2 scolarisés dans les écoles de Panissières, Cottance-Montchal et Violay ont découvert l'opéra aux côtés des artistes roannais "Les Variétés Lyriques". Les artistes sont intervenus dans chaque école à hauteur de 55 heures pour travailler autour de l'opéra pour enfant "La cuisine de Josquin et Léonie". Ils ont également assisté au spectacle "Hansel et Gretel" à l'opéra de Saint-Etienne.

Au terme de ce projet, les enfants et les artistes ont donné deux représentations à guichets fermés en mars 2022, devant un parterre de parents et amis conquis !

## LUDOTHÈQUE

En 2022, la ludothèque a connu une augmentation des adhésions : 171 abonnés toutes catégories confondues dont 116 nouvelles adhésions et 55 renouvellements.

Les inscriptions des assistantes maternelles du territoire ont doublé du fait de la gratuité de leur adhésion, leur permettant l'emprunt de 2 jeux pour 4 semaines.

On constate une belle augmentation des prêts sur rendez-vous à Feurs : 930 emprunts de jeux (+366 par rapport à l'année 2021).

La ludothèque dispose d'un fonds de jeux de 1986 jeux , toutes catégories confondues.

L'année 2022 est marquée par le démarrage et la mise en place des animations auprès du public seniors.

La fête du jeu communautaire a eu lieu fin juin à Montrond-les-Bains, puis des animations et itinérances ont été mises en place tout au long du mois de juillet.

Enfin, la reprise du jeu sur place dans les communes a connu une forte fréquentation les mercredis notamment.



## PISCINE FOREZ AQUATIC (FEURS)



En 2022, la piscine Forez Aquatic a vu la reprise des activités scolaires, associations et école de natation, à la normale. Malgré un été caniculaire, la fréquentation pendant cette période n'a pas été à la hauteur des espérances.

La fin d'année est marquée par un travail sur le plan de la sobriété énergétique.

**326 074,10 € de recettes** (dont 58 163,50 € de subventions départementales pour les collèges).

# BIEN GRANDIR À FOREZ-EST



L'année 2022 a été marquée par un travail transversal, piloté par la CAF et la Communauté de Communes de Forez-Est, entre différents services et en partenariat avec des acteurs du territoire qui interviennent dans les champs de la petite enfance, de la jeunesse, du soutien à la parentalité, de l'animation de la vie sociale, de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique, du logement, et de la prise en compte du handicap.

Ainsi, l'évaluation partagée de la Convention Territoriale Globale 2019-2022, et les nombreux échanges lors des rencontres d'acteurs, ont enrichi le travail d'élaboration de la nouvelle CTG 2023-2027, dont la signature est prévue en 2023.

Ce socle de travail pour les acteurs et élus du territoire, permet la poursuite, l'évolution et la mise en place de projets et d'actions à destination des enfants, des jeunes et des familles du territoire, pour permettre de bien grandir à Forez-Est.



### STRUCTURE ENFANCE ET FAMILLE DE MONTROND-LES-BAINS

- Résiliation du contrat de travaux avec l'Ets de plâtrerie NEBIHU le 18/03/2022
- Élaboration du nouveau dossier de consultation de plâtrerie et recherche d'artisans susceptibles de réaliser les travaux demandés.
- Nouveau marché notifié le 03/08/2022

### MODIFICATION DE L'ÉVACUATION EAUX USÉES DE LA CRÈCHE CHAPI-CHAPEAU DE CHAZELLES-SUR-LYON

- Exécution des travaux : en 08/ 2022
  - Maçonnerie > EURL Vincent : 920.00€ HT
  - Génie Civil > TPCF Colas : 13 300.00€ HT



## LES CRÈCHES ET RELAIS PETITE ENFANCE

L'accueil des jeunes enfants (de 0 à 6 ans) et de leurs familles est assuré sur le territoire par les structures collectives (crèches et micro-crèches), et au niveau de l'accueil individuel, par les assistants maternels et les gardes à domicile.

La Communauté de communes de Forez-Est remplit une mission de coordination de l'accueil collectif et individuel des jeunes enfants et de leurs familles, dans une perspective de complémentarité entre ces différents modes d'accueil. L'objectif est de permettre aux familles de trouver les solutions les plus adaptées à leurs besoins et à tous les enfants, et d'être accueillis dans les meilleures conditions pour grandir en toute confiance.

### ACCUEIL COLLECTIF

5 crèches gérées par la Communauté de Communes de Forez-Est (CCFE) accueillent les enfants de 0 à 4 ou 6 ans, en complémentarité de l'accueil assuré par les crèches ou micro-crèches associatives ou privées du territoire.

	Crèche « Chapi Chapeau » CHAZELLES-SUR- LYON	Crèche « Forez Enchanté » FEURS	Crèche « La Passerelle » PANISSIÈRES	Crèche « La Souris Verte » ROZIER-EN-DONZY	Crèche « Les Petits Félines » ST-MARCEL- DE-FELINES
<b>NOMBRE DE PLACES</b>	30	60	22	20	15
<b>NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS EN 2022</b>	65	139	50	65	35



## ACCUEIL INDIVIDUEL

Quatre Relais Petite Enfance (RPE) gérés par la Communauté de Communes de Forez-Est en complément des deux RPE associatifs), accompagnent les parents dans leurs recherches de mode de garde pour leur(s) jeune(s) enfant(s), et participent à la professionnalisation des 463 assistants maternels (asmats) agréés au 31/12/2022 sur la totalité du territoire. Les RPE animent également des temps collectifs réguliers qui permettent aux enfants et assistants maternels de bénéficier de temps d'animation collectifs, favorisant ainsi la socialisation et l'éveil des enfants, et l'échange de pratiques entre assistants maternels.

RELAIS PETITE ENFANCE	RPE « Les Marmots du Forez » FEURS	RPE "Frimousses" MONTROND-LES-BAINS	RPE " Collines du Matin" PANISSIÈRES	RPE "Les Matrus" VEAUCHE
NOMBRE D'ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS (AMA)	101 agréés (dont 94 en activité)	79 agréés (dont 69 en activité)	57 agréés (dont 48 en activité)	81 agréés (dont 68 en activité)
NOMBRE D'ENFANTS BÉNÉFICIAIRE DU CMG* EN 2022	332	127	161	180
NOMBRE DE PLACES EN ACCUEIL INDIVIDUEL	236 places	189 places	84 places	167 places
TEMPS COLLECTIFS	90 dont 24 en itinérance	140	93	103

\* Complément de libre choix du Mode de Garde

### L'éducation aux Arts et à la culture déployée en structures Petite Enfance en lien avec le service culture :

#### ◆ Résidence artistique Danse :

Immersion de la danseuse Sarah PASQUIER, en résidence de création artistique eu sein des structures (crèche de Chazelles-sur-Lyon, Feurs et St-Marcel-de-Félines et aux RPE de Feurs, Balbigny et Chazelles). Des ateliers de danse ont été réalisés avec les enfants et les professionnels. Le projet s'est clôturé par un spectacle de la danseuse, suivi d'un pique-nique et d'une sieste entre toutes les structures. Partenaires : DRAC AURA, Département de la Loire, Région AURA, CAF 42

#### ◆ Résidence – mission – recherche Design et Petite Enfance :

Arrivée d'Agathe REVAILLLOT, artiste designer, au mois de novembre, qui propose pendant un an, des ateliers utilisant le Design, pour faire découvrir, créer, expérimenter avec les petits, sur le thème du Dedans/Dehors

#### ◆ Formation des professionnels Petite-Enfance :

Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps de réflexion, d'échanges et de formation. C'est pourquoi les structures RPE et crèches développent un axe de travail important sur l'accompagnement des professionnels sur :

- ◆ La proposition, par les RPE, de formations mutualisées pour les assistants maternels.
- ◆ La mise en place de journées pédagogiques pour les professionnels des crèches.
- ◆ Des rencontres d'analyse des pratiques professionnels régulières pour les directrices, les équipes de crèches, et pour les assistants maternels.



**110 €** d'aide/personne allouées aux 17 à 25 ans pour passer le BAFA

**21** bourses attribuées en 2022



**JEUNESSE**

◆ **Favoriser l'autonomie et la mobilité des enfants et des jeunes par des actions de sécurité routière**

Afin de permettre aux enfants et aux jeunes de prendre conscience des risques liés à leurs déplacements, la Communauté de Communes de Forez-Est propose des actions pédagogiques aux établissements scolaires : Le Permis pour la Vie a eu lieu le vendredi 13 mai 2022, à l'Hippodrome de Feurs. Ce sont principalement les élèves de CE2 du territoire de Forez-Est soit 550 élèves, 16 écoles, 22 classes qui ont pu bénéficier de cette action.

◆ **La piste d'éducation routière CRS/Assurance Prévention** s'est installée à Veauche du 28 au 31 mars 2022. L'association des assureurs s'appuie sur une équipe de motards CRS pour initier les jeunes à la conduite de deux-roues motorisés et aux bonnes pratiques en matière de sécurité. 7 classes de 3<sup>ème</sup> du collège ont bénéficié des ateliers de conduite et prévention des risques, soit environ 225 élèves ; ainsi qu'une cinquantaine de personnes tous publics.



**PARENTALITÉ**

La 1<sup>ère</sup> édition des semaines de la Petite Enfance s'est déroulée du 2 au 22 mai 2022. Cette action à destination des familles du territoire a abordé la thématique des transmissions entre les générations. 12 structures Petite Enfance (crèches et RPE), la ludothèque intercommunale et une médiathèque ont proposé des ateliers et des animations aux jeunes enfants aux parents. Une conférence tout public, sur les secrets de famille était proposée à Feurs et à Veauche. En raison du contexte sanitaire incertain, le temps fort prévu pour clôturer cette quinzaine, a été annulé. Suite à divers questionnements du réseau sur l'enfant porteur de handicap, une journée de sensibilisation des professionnels aux troubles du spectre autistique a été mise en place par la communauté de communes, le mardi 4 octobre 2022 à St-André-le-Puy. 25 professionnels du territoire ont pu bénéficier de cette action.

**Les semaines de la Petite Enfance**  
Du 2 au 22 mai 2022  
"Dis, raconte moi !"



# AMÉNAGER LE TERRITOIRE FOREZ-EST

L'aménagement de l'espace consiste à assurer une répartition équilibrée des ressources, des activités et des hommes dans l'espace, afin de préserver durablement l'ensemble du territoire national comme lieu de vie et d'activité.

A l'échelle de Forez-Est, il vise à prévoir et organiser le cadre de vie actuel et futur des habitants du territoire à dominante rurale, mais situé au carrefour de grandes agglomérations.

Pour cela, il regroupe l'ensemble des actions de la communauté de communes visant à :

- Développer une offre de logements suffisante et diversifiée,
- Améliorer les transports publics,
- Développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle,
- Préserver les espaces naturels et agricoles,
- Localiser et développer les zones d'aménagement concerté (généralement les futures zones d'activités économiques).
- Déployer les réseaux Très Haut Débit.

## AGIR EN FAVEUR DU LOGEMENT



### UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

Suite aux études menées en matière d'habitat dans le cadre de l'action 22 du projet de territoire, la politique habitat de Forez-Est à destination des communes, a été lancée en janvier 2022.

Avec l'opération « mon centre-bourg » et le programme « Petites Villes de Demain », la revitalisation des centres-bourgs/centres-villes est devenue la priorité de Forez-Est. L'intercommunalité accompagne ses communes techniquement et financièrement dans la réalisation d'opérations « habitat » en centre-bourg. Elle aide également financièrement les particuliers qui, en centre bourg, effectuent des travaux de rénovation de logements

vacants depuis plus de 2 ans afin de les remettre sur le marché du logement.

En 2022, ce sont 6 projets de communes, retenus dans le cadre de cette opération pour un montant de travaux prévisionnels de 3 777 643 € HT dont 802 486 € de subventions allouées par Forez-Est aux communes de Cuzieu, Néronde, Nervieux, Pouilly-les-Feurs, Saint-Jodard et Saint-Médard-en-Forez. Et ce sont 14 projets de particuliers soit 16 logements pour un montant de travaux prévisionnels de 579 234.10 € HT dont 76 218 € de subventions allouées.

## ECO-HAMEAU DES COLLINES À COTTANCE



5 ventes ont été réalisées sur 2022 pour 4073 m<sup>2</sup>, soit 225 744 € HT

### L'OPÉRATION HABITAT +



En 2022, 53 dossiers BPE (Bonus Performance Energétique) gérés par Renov'Action 42 et 40 dossiers PIG (Programme d'Intérêt Général) gérés par SOLIHA ont été traités par le service Aménagement du Territoire. Ce qui représente un montant de 87 450 € de subventions allouées par Forez-Est (hors bonus régional) pour des travaux d'isolation, de changement de chauffage ou d'adaptation à la perte de mobilité pour des particuliers. Forez-Est a atteint ses objectifs dans le cadre du Programme d'Intérêt Général Départemental 2019-2022 à l'été 2022, et a choisi de poursuivre ses aides aux travaux et à l'ingénierie en mode diffus.

52 dossiers en diffus ont été déposés auprès de l'ANAH entre juillet et décembre 2022 et le PIG Départemental est arrivé à terme fin 2022.

Un PIG Départemental 3<sup>ème</sup> génération est en cours de réflexion, il devra prendre en compte les nouveaux dispositifs de l'Etat, notamment la mise en place de « Mon accompagnateur Renov ».

### GENS DU VOYAGE



#### ■ Aire les Prévoriaux

38 familles ont été accueillies sur l'aire d'accueil "Les Prévoriaux" à Feurs, soit 133 personnes dont 58 enfants de moins de 18 ans, pour un versement d'environ 17 112 € des résidents (location des emplacements + coûts des fluides).

#### ■ Une aire programmée sur Veauche dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2022-2027

Forez-Est a sollicité les services de l'Etat pour suspendre le projet de nouvelle aire d'accueil sur Veauche, dans l'attente de connaître l'impact de la sédentarisation de familles issues de la communauté des gens du voyage, sur les territoires voisins. Un partenariat a été acté avec Loire Forez Agglomération pour la participation au financement du fonctionnement de 20 places d'accueil sur cette intercommunalité.

Cette participation devrait s'élever en moyenne à 32 500 € / an.

# PLANIFICATION URBAINE ET STRATÉGIQUE



## INSTRUCTION

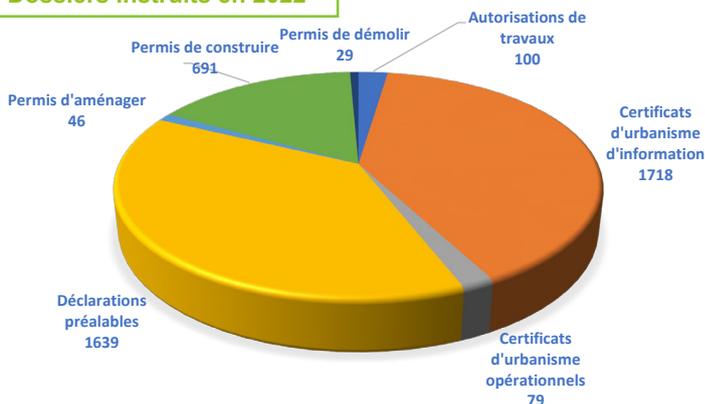
## DES DOSSIERS D'URBANISME

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, les 6 centralités de Forez-Est ont repris l'instruction des certificats d'urbanisme d'information et le service a pu confier un certain nombre de dossiers à instruire, à un prestataire extérieur lors des pics d'activités ou des baisses d'effectifs.

**4 302** dossiers instruits en 2022

**5** instructeurs et **1** renfort administratif

### Dossiers instruits en 2022



## PREMIERS PAS VERS LA DÉMATÉRIALISATION

### AVEC LA PLATE-FORME E-PERMISS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Deux possibilités sont donc offertes pour déposer une demande d'autorisation d'urbanisme sur le territoire de la Communauté de Communes de Forez-Est : auprès de la mairie, en version papier ou alors en ligne, via « E-permis » : [www.e-permis.fr](http://www.e-permis.fr)

Afin de permettre la dématérialisation sur l'ensemble des 42 communes de Forez-Est, un lourd travail est engagé sur la cartographie de l'ensemble des documents d'urbanisme des communes.

## SCOT SUD LOIRE

### Syndicat Mixte du SCOT Sud Loire : poursuite des travaux de révision du schéma de cohérence territoriale.

Les travaux de 2022 se sont essentiellement portés sur les grandes orientations et enjeux du SCOT ainsi que sur l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique.

Les grandes orientations de ce projet sont :

- o Répondre à l'urgence climatique ;
- o Promouvoir une armature territoriale garante de la proximité et affirmer l'attractivité du Sud Loire ;
- o Améliorer la qualité de vie des habitants du Sud Loire.

Les travaux du SCOT Sud Loire vont ensuite se porter courant 2023 sur l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs.



# LA MOBILITÉ SUR FOREZ-EST L'INTERCOMMUNALITÉ AFFIRME SES AMBITIONS



## UN SCHÉMA DE MOBILITÉ VALIDÉ

Le 1<sup>er</sup> juin 2022, la Communauté de Communes de Forez-Est a approuvé son schéma de mobilité. Ce document fait l'analyse des problématiques de déplacement sur notre territoire et prévoit des actions concrètes pour construire une véritable offre de mobilité alternative à la voiture individuelle.

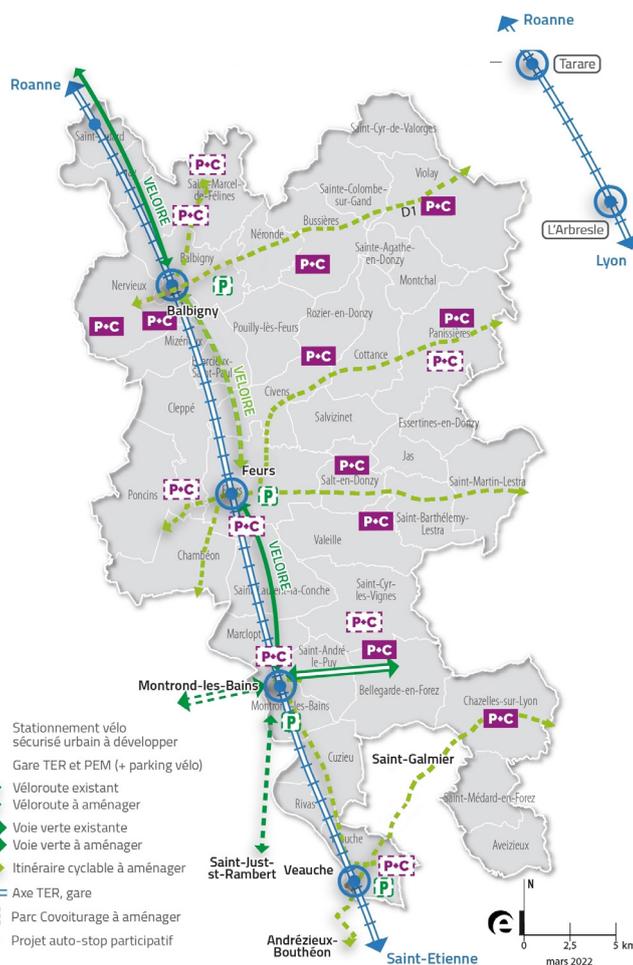
Le schéma de mobilité intègre un programme d'actions ambitieux pour la période 2022-2026 :

- Création d'itinéraires cyclables sécurisés et confortables : étude de faisabilité sur 90 km et réalisation de 30 km d'itinéraire, avec développement des places de stationnement.
- Amélioration de l'accès aux gares par la création de parkings relais, quais de bus et pistes cyclables, notamment autour des gares de Montrond-les-Bains, Veauche et Feurs.
- Développement du covoiturage en poursuivant l'aménagement d'aires sur les axes stratégiques.
- Accompagnement des communes dans leurs actions en faveur de la mobilité.

Par ailleurs, ces actions s'accompagnent d'un travail avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour améliorer la coordination des lignes de bus régionaux avec le train.

Le budget global prévisionnel de ce schéma de mobilité est d'environ

10 millions d'euros jusqu'en 2026, financés par les ressources propres de la communauté de communes ainsi que par les participations de partenaires tels que la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Loire, l'État ou encore certaines collectivités comme Loire Forez Agglomération dans le cadre du projet d'aménagement de la gare de Montrond-les-Bains.

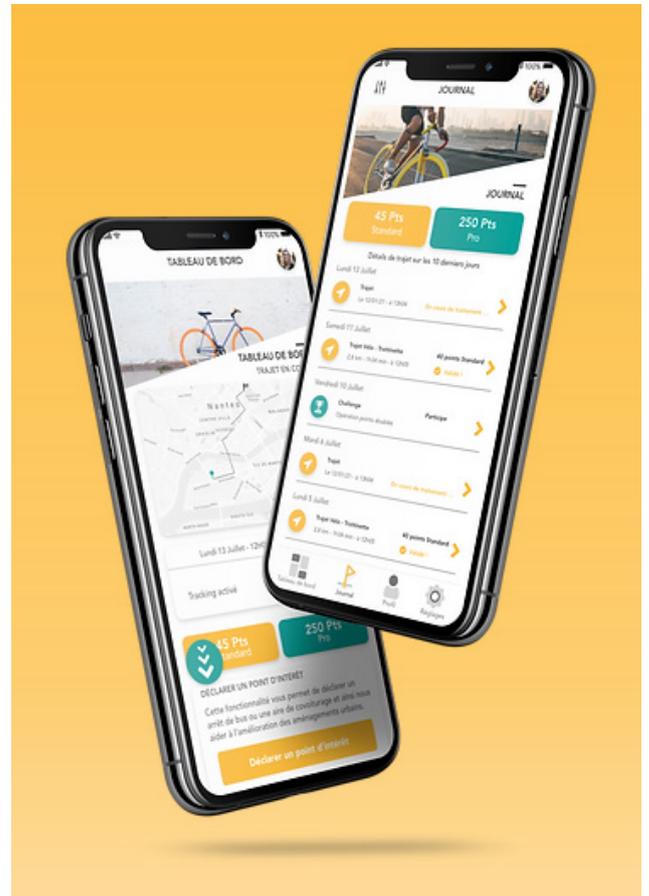


## UNE NOUVELLE NAVETTE SUR FEURS

## FOREZ-EST : TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION

## POUR LES MOBILITÉS !

## PROJET WEFLO



En juillet 2022, la Communauté de Communes de Forez-Est a mis en place une navette entre la gare de Feurs et la ZA du Font de l'Or. A titre expérimental sur un an et demi, cette navette permet aux salariés de l'entreprise IRIS de se rendre plus facilement à leur travail, en provenance de la gare ou du centre-ville de Feurs.

Le 21 juin, le Commissariat Massif Central de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a lancé un « Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) : Mobilités Massif central ».

L'objectif : « Faire de la mobilité décarbonée un vecteur de développement économique »

Transway, a répondu à l'AMI Massif Central, dans le but de déployer la solution Weflo, qu'elle propose dans des secteurs peu denses et ruraux. Il s'agit d'un dispositif de récompense grâce au téléphone portable. WeFlo détecte et récompense les déplacements « bas carbone » de ses utilisateurs. Application mobile ludique, c'est une solution facilitant la mise en place du Forfait Mobilités Durables qui est déployée à titre expérimental sur Forez-Est.

La démarche de Transway entre tout à fait dans le cadre du Projet de Territoire de l'intercommunalité mais également de son Plan Climat et de son schéma de mobilité, puisqu'elle vise à favoriser les alternatives à la voiture individuelle pour les déplacements et ainsi à diminuer la pollution. Cette expérimentation de 2 ans pourrait être lancée sur Feurs puis déployée, si elle est concluante, sur les autres communes de Forez-Est, voire sur les territoires voisins.

Le projet est entièrement porté par l'entreprise Transway pour un montant estimatif de 400 000 € HT, subventionné à hauteur de 50 % par le FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire).



## RÉSEAU PUBLIC DE FIBRE OPTIQUE THD42

### UN TROPHÉE « ZONE FIBRÉE » POUR FOREZ-EST !

Suite au déploiement de la fibre sur son territoire et sa demande de statut de « zone fibrée » par délibération du 19 mai 2021, la Communauté de Communes de Forez-Est a reçu un trophée dans le cadre de la cérémonie du 13 septembre 2022 « Vers le 100 000<sup>ème</sup> abonné » organisée par le SIEL-TE à Montrond-les-Bains.

Il faut souligner l'exemplarité de la Loire concernant le déploiement de la fibre optique : 274 communes étant aujourd'hui couvertes par le très haut débit, soit plus de 190 000 logements éligibles. Les travaux ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SIEL-TE et portés financièrement par le SIEL (33%), l'Etat (25%), la Région (9%) et les intercommunalités partenaires (33%), soit

près de 20 millions d'euros engagés par Forez-Est.

Sur le territoire de Forez-Est, entre 2015 et 2020, ce sont 1 378 km de fibre installés grâce au réseau THD42, ce qui représente 36 676 prises éligibles à la fibre optique.

Le 13 septembre, le SIEL-TE a remis des trophées aux 6 EPCI labellisés "zones fibrées" lors d'une cérémonie, en présence de Jean-Michel RIAUX, Sous-Préfet de Montbrison, de Georges ZIEGLER, Président du Département de la Loire, de Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE, d'Éric JAMMARON, Président de THD42 Exploitation et des représentants des 6 EPCI, Forez-Est étant représenté par Pierre VERICEL, Président.



# PRÉSERVER

## LE TERRITOIRE DE FOREZ-EST



## DÉCHETS

### AMÉLIORER LE GESTE DE TRI

La Communauté de Communes de Forez-Est collecte les déchets des 42 communes du territoire et gère 5 déchèteries (Chazelles-sur-Lyon, Épercieux-Saint-Paul, Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières). Elle met en place des services, des outils, des infrastructures (poubelles jaunes, composteurs, déchèteries, points d'apport collectif pour le tri...), pour trier plus et mieux.



**12 192**  
tonnes  
d'ordures ménagères



**5 457**  
tonnes  
de tri  
(emballage, papier, verre)



En 2022, la quantité de déchets ménagers et assimilés a baissé de 8% par rapport à l'année précédente. L'objectif de la communauté de communes est de continuer à baisser fortement son gisement de déchets à enfouir par le renforcement de la prévention, de l'économie circulaire et un meilleur tri.  
L'année 2022 a été marquée par la préparation de plusieurs actions indispensables pour atteindre une diminution de 50% de déchets à enfouir en 2025 par rapport à l'année 2010.

## LE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI ET DU COMPOSTAGE ET

## LA SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI

La communauté de communes renforce son partenariat avec les ressourceries du territoire pour détourner de l'enfouissement des objets en état d'usage qui peuvent bénéficier d'une seconde vie. Aussi, elle poursuit la vente à tarif préférentiel de composteurs individuels et l'implantation de sites de compostage partagé.

En fin d'année 2022, une importante campagne de communication a été déployée. La Communauté de Communes de Forez-Est doit communiquer sur le passage à la REOM au 1<sup>er</sup> janvier 2023 sur tout le territoire sur l'extension des consignes de tri et sur la récupération des biodéchets à la source.



## TRAVAUX CENTRE DE TRI DE FIRMINY



Pour permettre aux usagers de trier tous les emballages en plastique, le centre de tri situé à Firminy a été modernisé en 2022.

Les travaux de réhabilitation sont financés au prorata des tonnes des 6 collectivités membres du SYDEMER (Loire Forez Agglomération, Communauté de Communes de Forez-Est, Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais, Pilat Rhodanien et Velay Pilat).

Le nouveau process permettra à tous les usagers de la Communauté de Communes de Forez-Est de bénéficier de l'extension des consignes de tri et de déposer dans les conteneurs « jaunes » tous les emballages à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## DÉCHÈTERIES



## RENFORCEMENT

### DU COMPOSTAGE PARTAGÉ



De nouveaux sites de compostage collectif ont été implantés en 2022. Ils permettent aux habitants qui ne possèdent pas de jardin individuel de pouvoir trier leurs déchets alimentaires.

## DÉVELOPPEMENT

### DE L'APPORT COLLECTIF DES DÉCHETS



En 2022, 18 points d'apport collectif supplémentaires ont été installés.



**19 163**  
tonnes  
de déchets collectées  
sur les 5 déchèteries



**173 070**  
passages  
au total  
sur les 5 déchèteries

Les 2 flux majoritaires collectés en déchèteries sont le tout-venant (4 837 tonnes) et les déchets verts (4 569 tonnes).

## TRAVAUX

### EN DÉCHÈTERIES



Le contrôle d'accès par lecture des plaques d'immatriculation de la déchèterie de Chazelles-sur-Lyon est pleinement opérationnel.

Les quais de déchèteries de Feurs et Panissières ont été réhabilités par la pose de « banquettes » en plastique recyclé et de bavettes épaisses en caoutchouc.

# RESSOURCES NATURELLES DE FOREZ-EST



Dès sa création, la Communauté de Communes de Forez-Est s'est dotée d'une politique volontariste en termes de développement durable.

Créée en juillet 2022, la direction dédiée au Développement Durable emploie 3,5 ETP.

Cette nouvelle direction a la charge d'animer et de piloter le volet développement durable du projet de territoire ainsi que l'ensemble du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Cette tâche implique entre autres la conduite :

- Des mesures sur la préservation et la gestion de la ressource en eau ;
- Le déploiement de solutions pour permettre aux habitants du territoire de changer de mode de déplacement en faveur des mobilités actives ou partagées ;
- Des actions permettant d'accompagner financièrement et techniquement la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires ;
- Des mesures pour accompagner le développement de la production d'EnR.



**3,5 ETP**  
qui composent  
la direction  
**Développement  
Durable créée en  
Juillet 2022**



**475 000 €**  
dédiés directement  
à la transition  
écologique et  
environnementale  
+ les efforts faits dans les autres projets de  
la collectivité (ENG, alimentation...)



**350**  
chantiers de  
rénovation  
énergétique  
de logement  
accompagnés pour  
les particuliers



## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Cinq communes ont été accompagnées dans leurs travaux de rénovation énergétique : Valeille, Sainte-Colombe-sur-Gand, Cottance et Marclopt pour un montant de 5000€ chacune, et Néronde pour un montant de 3 766 €



## NATURA 2000

Deux études ont été conduites, l'une portant sur les habitats naturels, et l'autre sur les populations de chauves-souris à l'échelle du site Natura 2000 des Monts du Matin.

Les résultats de ces études sont attendus en 2023 et permettront de planifier la gestion du site sur les années à venir.



## PASSAGE EN LED

L'opération du passage en LED des éclairages sur les zones économiques, lancée en 2020 s'est achevée, et a permis de passer en LED 95% des points lumineux sur les 286 que comptent les zones économiques communautaires.

Un projet de conversion en LED des 5% de point lumineux restants est à l'étude pour 2024.



## PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

Procédure d'autorisation de la digue  
de Villeneuve à Bigny en cours



© OT Forez Est - M. Laurent

## PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES

Deux contrats territoriaux ont été renouvelés sur le territoire de Communauté de Communes de Forez-Est, pour une durée de 6 ans (2023-2028) :

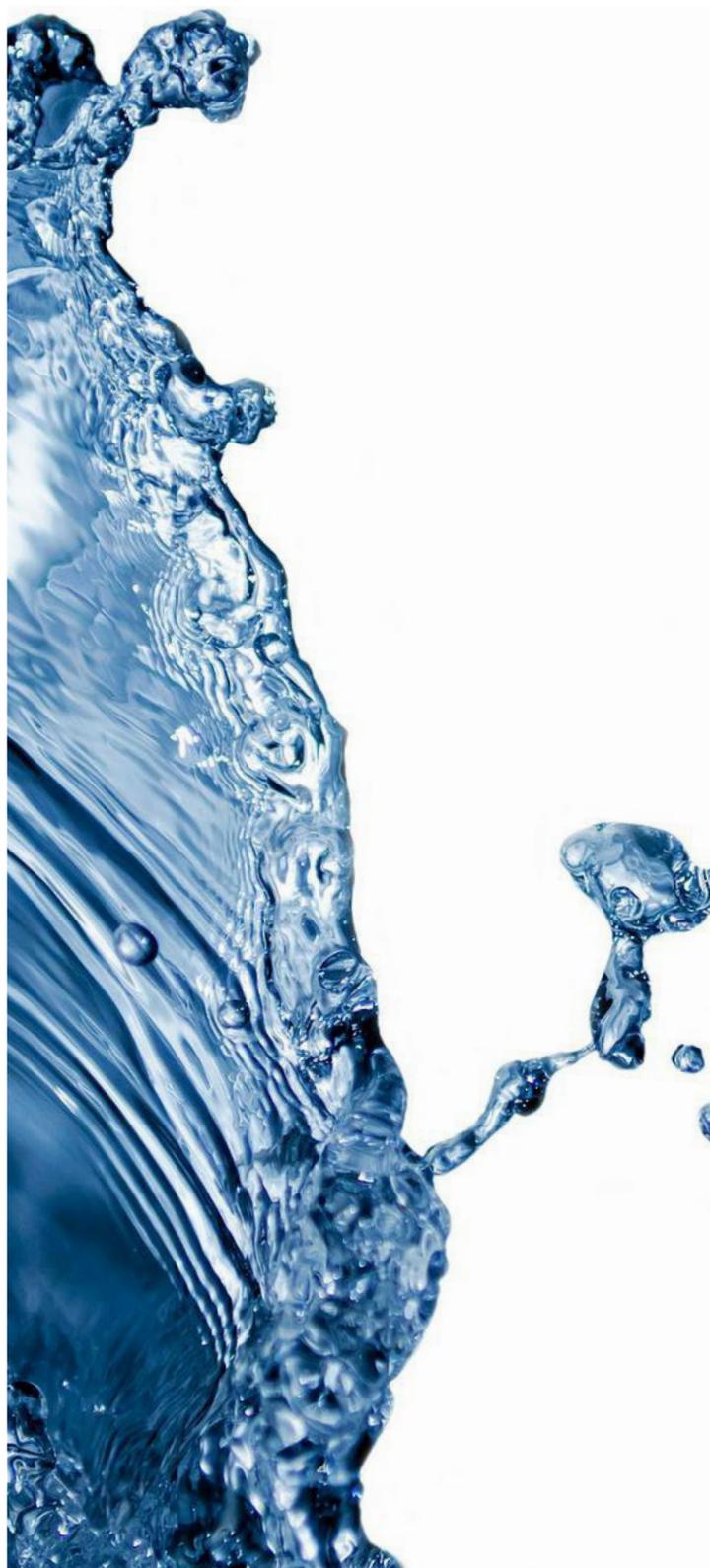
- Bernand, Revoute, Loise, Torranche porté par le SMAELT : 4,7 M€ / 6 ans (dont 50% de subventions environ)
- Coise et affluents porté par le SIMA Coise : 5,7 M€ / 6 ans (dont 50% de subventions environ)



## GESTION DES EAUX PLUVIALES

Une ½ journée de sensibilisation des élus et techniciens de la communauté de communes a été consacrée à la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales le 6 décembre 2022 en partenariat avec le Graie et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Le service « eaux pluviales » de Loire Forez Agglomération les a accueilli et fait visiter les aménagements dans les communes de leur territoire.



## EAU POTABLE

## ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Dans le cadre du déploiement de la charte partenariale avec les communes, création d'un groupe de travail pour la construction d'un système d'information géographique (SIG) partagé, outil de gestion patrimoniale et d'exploitation des réseaux et ouvrages d'eau et d'assainissement.

# L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE ET DES ESPACES VERTS DE FOREZ-EST

Composée de 5 agents et d'un responsable bâtiments, l'équipe technique a pour mission principale de répondre aux demandes d'intervention faites par les structures ; d'assurer l'entretien et les contrôles techniques obligatoires des bâtiments ; d'entretenir les espaces verts des zones et des bâtiments de la Communauté de Communes de Forez-Est.

## TRAVAUX EFFECTUÉS EN RÉGIE

- Élagage d'arbres à la crèche de St-Marcel-de-Félines et crèche de Montrond-les-Bains
- Abattage d'arbres sur la zone d'activité du Forum à Feurs
- Aménagement extérieur (plantation d'arbustes, semis de gazon, pose de bordures à la crèche de Feurs, pose de clôture à la crèche de Rozier-en-Donzy)
- Plantation d'arbustes sur la ZA des Bergères à Montrond-les-Bains et aérodrome de Chambéon
- Remplacement de chauffe-eau aux Ateliers des créateurs, pôle et déchèterie de Chazelles-sur-Lyon
- Installation de nouveaux luminaires au restaurant du Musée du chapeau et les crèches de Balbigny, Chazelles-sur-Lyon, Rozier-en-Donzy, St-Marcel-de-Félines
- Travaux de peinture à la micro-crèche de Bellegarde-en-Forez, RIAPE de Feurs et RIAPE de Panissières
- Création de lignes d'alimentation électrique pour la pose des 15 défibrillateurs
- Aide à la mise en place de manifestation (comice, fête du jeu, journée de l'environnement...)
- Soutien au « référent au compostage », pour l'entretien des sites semi-collectifs et journées de broyage dans les déchetteries du territoire
- Divers aménagements dans les déchèteries (fabrication d'une avancée de toit, soudures bavettes et garde-corps...)



Cercle des senteurs réalisé par les agents des espaces verts, à la crèche de Feurs (Forez Enchanté)

## TRAVAUX EFFECTUÉS PAR DES ENTREPRISES

- Remplacement de la chaudière de la crèche de Panissières
- Pose d'un chauffe-eau à la crèche de St-Marcel-de-Félines
- Branchements aux eaux usées de la crèche de Chazelles-sur-Lyon
- Installation de 15 défibrillateurs : 10 crèches et 5 autres bâtiments administratifs
- Rénovation de la crèche de Balbigny : réfections des peintures et revêtements de sols, installation d'une nouvelle cuisine, pose de volets roulants...
- Réparation des fuites en toiture au bâtiment Pont Rochand à Panissières
- Isolation et création d'un faux plafond au Musée du chapeau
- Travaux de remise en état de la voie ferrée Bellegarde/ Montrond-les-Bains

**509** interventions dans **41** bâtiments

**35** zones économiques dans lesquelles les services techniques interviennent pour l'entretien des espaces verts.

**42 430** km parcourus avec les véhicules des services techniques

**42** composteurs en bois fabriqués en régie pour les 12 nouveaux sites de compostages collectifs

**24** véhicules de la communauté de communes entretenus par les services techniques

Achats de matériel pour les espaces verts (pompe arrosage, outils de jardinage, débroussailleuse...)

Achat d'un camion utilitaire et outils de bricolage (perceuse, meuleuse...).

# 2022 EN IMAGES....



Inauguration France Services à Veauche



Participation au Comice de Feurs



Action de sensibilisation routière auprès des enfants " Permis pour la vie"



Forum de l'emploi à Balbigny



Obtention du label Terre de jeux 2024 pour Forez Aquatic



Forum cybersécurité auprès des communes



Festival culture et numérique



Lauréat territoire Pleine Nature



Forum ds jeunes à Feurs

# LES ÉQUIPEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

- Siège : 13 Avenue Jean Jaurès – BP 13 – 42110 FEURS
- Antenne Sociale : 348 rue de Montfuron  
42140 CHAZELLES-SUR-LYON
- Antenne Technique et Cycle de l'eau,  
ZA de Bois Vert - 185 chemin du renouveau  
42110 ÉPERCIEUX-SAINT-PAUL

## SOCIAL ET SERVICES À LA POPULATION

### PETITE ENFANCE

- Crèche Chapi Chapeau  
rue Massenet – 42140 CHAZELLES-SUR-LYON
- Crèche Forez Enchanté  
74 bis bd de la Boissonnette – 42110 FEURS
- Crèche La Passerelle  
Bd Jean-Louis Bonnassieux – 42360 PANISSIÈRES
- Crèche La Souris Verte  
12 rue Saint Pierre – 42810 ROZIER-EN-DONZY
- Crèche Les Petits Félines  
Maison des Associations  
Le Bourg – 42122 SAINT-MARCEL-DE-FÉLINES
- RPE Les Marmots du Forez  
4 Allée du parc – 42110 FEURS
- RPE Frimousse  
Avenue des sources – 42210 MONTROND-LES-BAINS
- RPE Collines du matin  
2 rue Denis Boulanger – 42360 PANISSIÈRES
- RPE Les Matrus  
1 bis allée des violettes – 42340 VEAUCHE

### SANTÉ

- Maison de santé  
1 Rue Jacquard – 42360 PANISSIÈRES
- Maison de santé  
5 Rue de la Font Barry – 42810 ROZIER-EN-DONZY



### SPORT - LOISIRS

- Piscine " Forez Aquatic "  
2 allée du parc – 42110 FEURS
- Ludothèque de Forez-Est  
2 allée du parc – 42110 FEURS

### EMPLOI - INSERTION

- Point Rencontre Emploi  
2 rue Denis Boulanger – 42360 PANISSIÈRES
- Point Rencontre Emploi  
11 Avenue Jean Jaurès – 42110 FEURS
- Point Rencontre Emploi  
Maison du parc – 2 rue Michel Laval – 42340 VEAUCHE
- Point Rencontre Emploi  
7 place de la libération – 42510 BALBIGNY
- Espace France Services  
3 place Massenet – 42140 CHAZELLES-SUR-LYON
- Espace France Services  
Maison du Parc – 2 rue Michel Laval – 42340 VEAUCHE
- Espace France Services  
7 place de la Libération - 42510 BALBIGNY
- Espace France Services  
2 rue Denis Boulanger - 42360 PANISSIÈRES



## CULTURE

- Site de La Chapellerie  
31, rue Martouret - 42140 CHAZELLES-SUR-LYON

## COLLECTE DES DÉCHETS

### DÉCHÈTERIES

- Déchèterie de Chazelles-sur-Lyon  
352 chemin de la font Rivaud  
42140 CHAZELLES-SUR-LYON
- Déchèterie d'Épercieux-Saint-Paul  
33 chemin du nouveau  
42110 ÉPERCIEUX-SAINT-PAUL
- Déchèterie de Feurs  
Lieu-dit les Prévoiriaux  
42110 FEURS
- Déchèterie de Montrond-les-Bains  
1013 rue de la Loire ZA Plancieux  
42210 MONTROND-LES-BAINS
- Déchèterie de Panissières  
90 chemin du soleil levant – Lieu-dit le Roule  
42360 PANISSIÈRES



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Aire d'accueil des gens du voyage  
Lieu-dit les Prévoiriaux  
42110 FEURS
- Aéroport Feurs - Chambéon  
6 chemin du Camp d'Aviation, Lieu dit "Les Reynauds"  
42110 CHAMBÉON

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 38 zones d'activités (carte ci-contre)

## Zones économiques de Forez-Est





## Siège

13 avenue Jean Jaurès BP 13  
42110 Feurs  
Tél. 04 77 28 29 30

## Autres sites administratifs :

Pôle Service à la population  
348 rue de Montfuron  
42140 Chazelles-sur-Lyon  
Tél. 04 77 54 28 99

Pôles Technique et Cycle de l'eau  
ZA de Bois Vert I  
185 chemin du Renouveau  
42110 Epercieux-Saint-Paul  
Tél. 04 77 27 61 81

Suivez l'actu de Forez Est  
[www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr)

